



Ville  
de  
Bayonne



# RAPPORT



## Développement durable

2024

Sur la mise en œuvre du Projet de  
Transition Écologique et Solidaire  
de la Ville de Bayonne



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE



L'année 2024 a été la plus chaude jamais enregistrée dans le monde depuis l'ère préindustrielle. C'est aussi une année importante pour la mise en œuvre du Projet de Transition Ecologique et Solidaire (TES) de la Ville de Bayonne, dont ce rapport contient le premier suivi.

Dans le même temps, 2024 marque l'engagement d'une nouvelle dynamique municipale, collective et transversale, ancrée dans les missions de chaque délégation et de chaque service.

Nous devons refuser la fatalité et saisir l'urgence de la lutte contre le dérèglement climatique et ses conséquences sociales.

La transition écologique et solidaire se joue ici et aujourd'hui. De nombreux leviers d'actions existent pour les collectivités locales et c'est à cette échelle que des transformations globales se réalisent.

Dans cette course contre la montre, je souhaite construire aujourd'hui le Bayonne de demain.

Continuons à développer les énergies renouvelables, avec le réseau de chaleur du Prissé, à désimperméabiliser les sols, à végétaliser les espaces publics, à faciliter les déplacements à pied ou à vélo, à transformer les cours d'école.

Le Bayonne de demain fait le choix de la solidarité, quand le changement climatique accroît les inégalités. Dans cette transition sociétale, la Ville facilite les accès aux services de santé, permet la transmission des savoirs, offre des repas de qualité dans les restaurants scolaires, avec une majorité de produits bio et locaux.

Le Bayonne de demain se construit avec ses habitantes et ses habitants. Budget participatif, Conseils de quartiers, concertations diverses, la Ville permet à chacune et à chacun de s'exprimer et de mobiliser les énergies citoyennes pour faire avancer très concrètement la transition écologique et solidaire. Car cette ambition ne peut être portée par une seule institution, mais doit être l'affaire de toutes et de tous.

Je suis conscient qu'il reste encore de nombreux efforts à accomplir dans les prochaines années, tant l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés est importante.

Mais, pour défendre une ville sobre, nature et engagée, la mise en œuvre de ces actions se poursuivra à tous les niveaux en 2025, avec une ambition claire : la montée en compétence, en matière de transition écologique et solidaire, de l'ensemble des services de la Ville, et un plan de formation volontariste adressé à tout le personnel municipal, soit près d'un millier d'agents.

Ensemble et par la force du collectif, nous devons relever ce grand défi du XXI<sup>e</sup> siècle !

Jean-René Etchegaray,  
Maire de Bayonne  
Président de la Communauté  
d'agglomération Pays Basque





[ EUS ]

Munduan, industriaitzineko arotik, sekula gertatu ez den urte beroena izan da 2024 urtea. Urte garrantzitsua izan da ere Baiona Hiriak bere Trantsizio Ekologiko eta Elkarkide Egitasmoa (TEE) obratzeko. Honen jarraipena txosten honetan bildua da.

Denbora berdinean, herriko dinamika berria, kolektiboa eta zeharkakoa, ordezkaketa eta zerbitzu bakoitzaren zereginetan finkatua abiatzeko engaiamendua markatzen du ere 2024 urteak.

Halabeharriari uko egin behar diogu eta nahasmendu klimatikoa eta sozial arloan honek dituen ondorioen kontra borrokatzearen larrialdiaz ohartzeko baliatu behar dugu.

Hemen eta gaur da trantsizio ekologiko eta elkarkidea jokatzeko. Hainbat ekintza altzagailu erabil ditzakete tokiko kolektibitateek eta izari horretan dira aldaketa orokorrak gauzatzen.

Biharko Baiona, gaur berean eraiki gogo dut, ordulariaren kontrako lasterkaldi horretan.

Segi dezagun energia berriztagarriak eraikitzen, Prissé-ko berotze sarearekin, zoruak desirazgaizten, eremu pblikoak landareztatzen, joan-etorriak oinez edo bizikletaz egiteko aukerak garatzen, eskoletako korraleak aldatzen.

Elkartasunaren hautua egiten du biharko Baionak, aldaketa klimatikoak desberdintasunak areagotzen dituelarik. Jendarte trantsizio horretan, Osasun zerbitzuei helgarritasuna errazten du Hiriak, bai eta jakitateen transmisioa ahalbidetzen, kalitateko apairuak eskaintzen eskoletako jantegietan, bio eta tokiko mozkinak lehenetsiz.

Bere herritarrekin eraikitzen da biharko Baiona. Buxeta pertehartzailea, Auzotegietako batzordeak, kontzertazio desberdinak, bakoitzari hitza hartzeko parada eskaintzen dio Hiriak, hiritar indarrak Trantsizio ekologiko eta elkarkidea konkretuki aitzinarazteko mugiaraziz. Nahikeria hau ez baitu instituzio bakar batek eramatea ahal, baizik eta denek haien harria ekarriz lorgarria izanen delarik.

Argi dut oso hainbat indar burutu behar ditugula heldu diren urteetan, aitzinean agertzen zaizkigun desafioak hain handiak izanik.

Baina, hiri neurtu, natural eta engaiatua defenditzeko, ekintza hauen plantan jartzea maila guzietan garatuko da 2025ean, nahikeria argi batekin: Hiriko zerbitzu guzietan gaitasun handiagoak lortzea, trantsizio ekologiko eta elkarkide arloan, eta nahikeria handiko formakuntza plana herriko langile guzientzat, erran nahi baita, mila bat langile.

Elkarren artean eta kolektiboaren indarrez, XXI. mendeko desafio handi honi eutsi behar diogu!

Jean-René Etchegaray  
Baionako Auzapeza  
Euskal Hirigune Elkargoko  
Lehendakaria



[ GAS ]

L'annada 2024 qu'estó la mei cauda jamei enregistrada dens lo monde despuish l'èra preindustriau. Qu'es tanben ua annada importanta entà la començada deu Projècte de Transicion Ecologica e Solidària (TES) de la Vila de Baiona, dont aqueth rapòrt contien lo prumèr seguit.

En medish temps, 2024 que mèrca l'engatjament d'ua navèra dinamica municipau, collectiva e transversau, ancorada en las missions de cada delegacion e de cada servici.

Que devem refusar la fatalitat e sasir l'urgéncia de la luta contra lo desreglament climatic e las soas consequéncias sociaus.

La transicion ecologica e solidària que's jòga ací e uei. Un haish de lhevaders d'accions qu'existeishen entà las collectivitats locaus e qu'es ad aquera pagèra que's realizan las transformacions globaus.

En aquera corsa au mendre temps, que desiri bastir uei lo Baiona de doman.

Que contunham a desvolopar las energias renoveladeras, dab lo hialat de calor deu Prissèr, a desimpermeabilizar los sòus, a vegetalizar los espacis publics, a facilitar los desplaçaments a pè o en bicicleta, a transformar las corts d'escòla.

Lo Baiona de doman que hè la causida de la solidaritat, quan lo cambiament climatic acreish las inegalitats. En aquera transicion societau, la Vila que facilita los accès aus servicis de santat, que permet la transmission deus sabers, qu'auhereish repaishs de qualitat dens los restaurants escolars, dab ua majoritat de produits bio e locaus.

Lo Baiona de doman que's basteish dab las soas abitantas e los sons abitants. Budget participatiu, Conselhs de quartièrs, concertacions diversas, la Vila que permet a cadua e a cadun de s'exprimir e de mobilizar las energias ciutadanas entà har avançar plan concrètament la Transicion ecologica e solidària. Pr'amor qu'aquera ambicion non pòt pas estar portada sonque per ua institucion, mes qu'a d'estar l'ahar de totes e de tots.

Que soi conscient que damora enquèra un haish d'esfòrc a complir per las annadas a vièner, tant l'amplor deus desfs aus quaus avem de har cara es importanta.

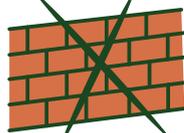
Mes, entà deféner ua vila sòbria, natura e engatjada, la mesa en òbra d'aqueras accions que's perseguirà a tots los nivèus en 2025, dab ua ambicion clara : la pujada en competéncia, tà çò de la transicion ecologica e solidària, de l'ensemble deus servicis de la Vila, e un plan de formacion volontarista adreçat a tot lo personau municipau, sia un millierat d'agents.

Amassa e per la fòrça deu collectiu, qu'avem a relhevar aquera grana jòga deu sègle XXIau !

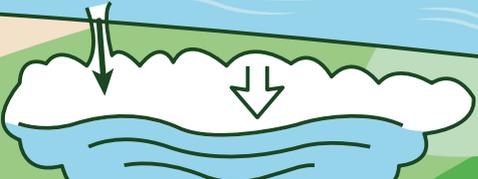
Jean-René Etchegaray  
Maire de Baiona  
Président de la Communauté  
d'agglomération Pays Basco

REPLACER LES CLÔTURES  
PAR DES HAIES

8:00



CONSO  
-10%  
EAU POTABLE  
OBJECTIF



RÉCUPÉRATION  
POUR LE NETTOYAGE  
DES RUES

SENSIBILISER, ACCOMPAGNER, M...

TRANSMETTRE



16:20

- RESPONSABLE
- ACHATS
  - NUMÉRIQUE
  - BUDGET
  - FORMATION DES AGENTS

Log  
So  
3



16:40

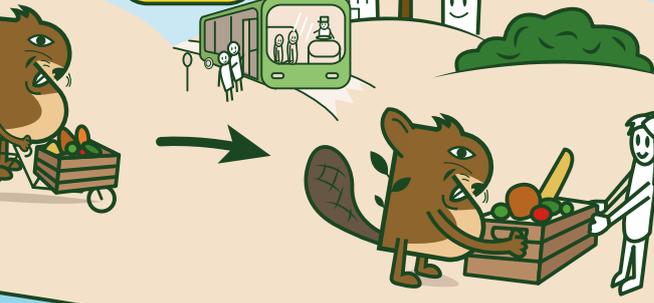
17:30



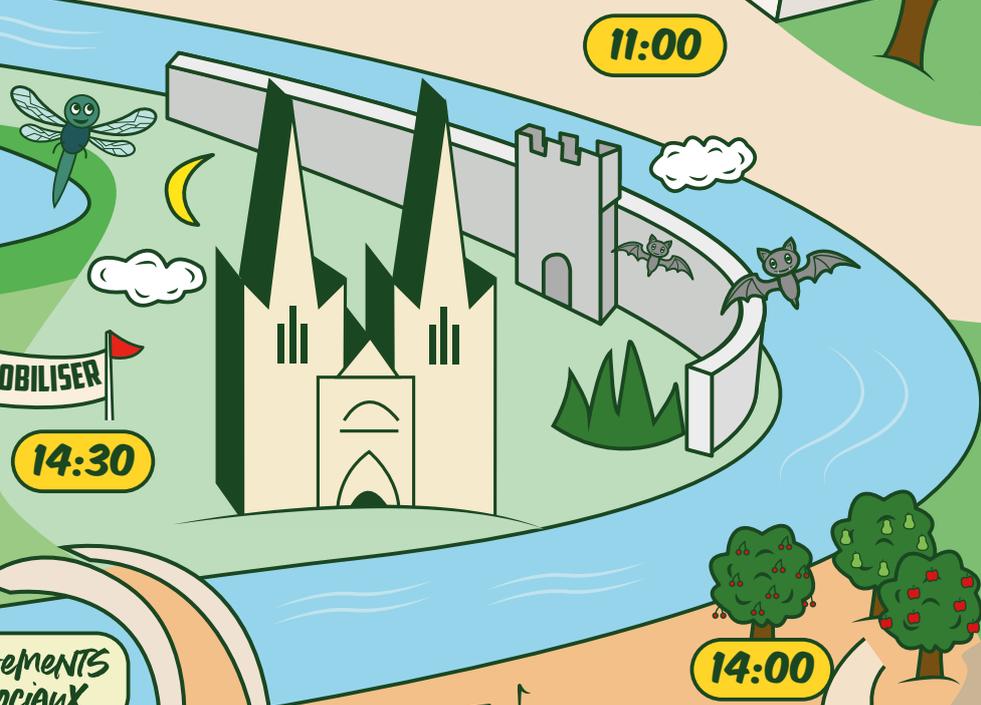
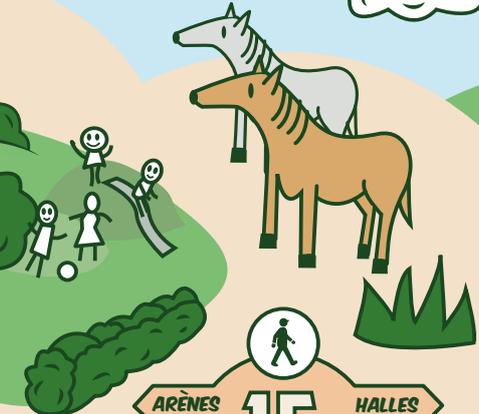
# UNE JOURNÉE AVEC URIXIKI LE CASTOR BAYONNAIS



10:30



11:00



14:30



11:30

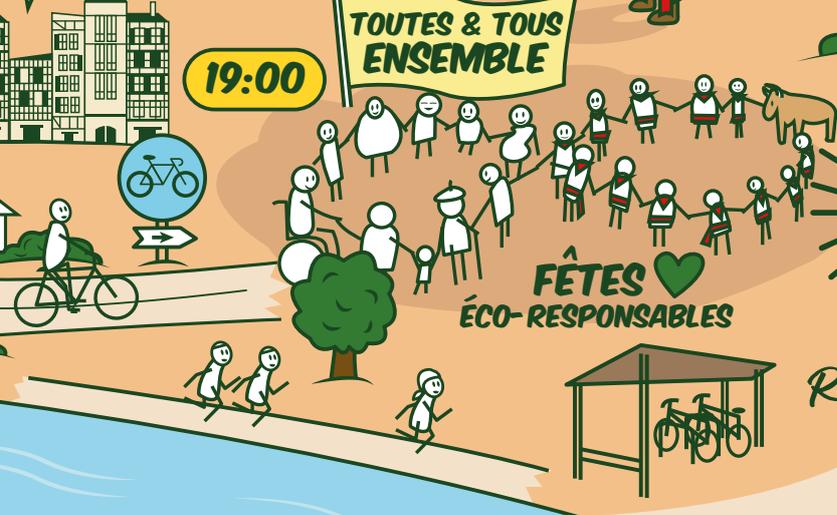


14:00

EMENTS  
OCIAUX  
5% / AN

19:00

TOUTES & TOUS  
ENSEMBLE



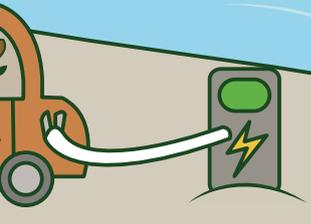
FÊTES  
ÉCO-RESPONSABLES



22:00



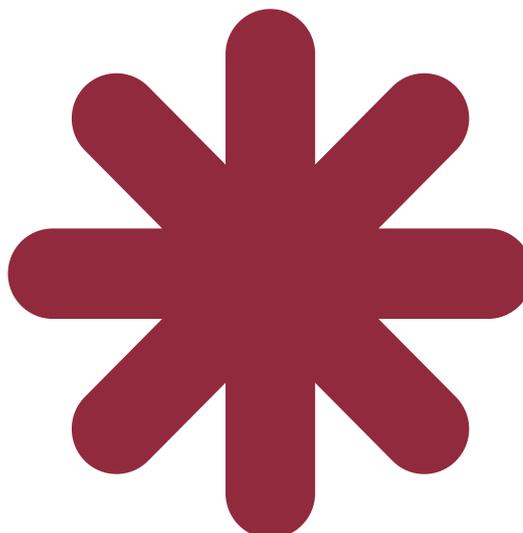
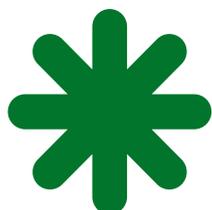
17:00



# SOMMAIRE



<b>ÉDITO</b>	<b>2</b>
<b>Illustration synthèse : une journée avec Urtxiki le castor Bayonnais</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>7</b>
<b>Le Projet de Transition Écologique et Solidaire de Bayonne contribue aux Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations Unies</b>	<b>8</b>
<b>État des lieux des actions et contributions aux ODD</b>	<b>9</b>
<b>UNE VILLE SOBRE</b> pour réussir la transition énergétique	10
<b>UNE VILLE NATURE</b> pour réussir la transition écologique	11
<b>UNE VILLE ENGAGÉE</b> pour accompagner les transitions sociétales	12
<b>Le Budget Vert évalue la contribution du budget de la Ville sur la transition écologique</b>	<b>14</b>
Démarche et méthode	14
Résultats	14
<b>2024, zoom sur quelques projets marquants</b>	<b>17</b>
<b>La revue d'avancement des 30 actions du Projet de Transition Écologique et Solidaire</b>	<b>22</b>
<b>UNE VILLE SOBRE</b>	23
<b>UNE VILLE NATURE</b>	38
<b>UNE VILLE ENGAGÉE</b>	45





## INTRODUCTION

La Ville de Bayonne a adopté, lors de la séance du 14 décembre 2023, son Projet de Transition Écologique et Solidaire (TES). Ce Projet vise à nourrir l'action publique, dans tous les domaines de compétences de la Ville, avec le souci d'agir de façon systémique et collective, tant en matière d'écologie que de solidarités. Il s'articule avec les politiques supra-communales portées par la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB), le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour (SMPBA), le Syndicat des déchets Bil Ta Garbi et l'ensemble des partenaires de la Ville.

Ces travaux ont permis de dessiner les contours de 30 fiches-actions, organisées en 3 axes stratégiques pour une "Ville sobre", une "Ville nature" et une "Ville engagée".

En conformité avec la réglementation, la Ville de Bayonne rédige annuellement son Rapport de Développement Durable. Dans le cadre de son Projet TES, ce rapport prend une nouvelle dimension, car il devient un outil clé au service du pilotage stratégique de la Ville et de l'information transparente des citoyens sur l'action publique. Ce rapport est aussi un support pour le dialogue autour de la mise en œuvre du Projet TES, autant en interne entre élus et services qu'en externe avec les parties prenantes et citoyens.



## LE PROJET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DE BAYONNE CONTRIBUE AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

En 2015, les 193 États membres des Nations Unies (ONU) ont souhaité se saisir des concepts de développement durable pour définir 17 objectifs mondiaux, en capacité de guider le développement de tous les pays jusqu'à l'horizon 2030. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont vocation à répondre aux défis de notre siècle, en matière de pauvreté, d'éducation, d'égalité, d'environnement, de paix et de prospérité.

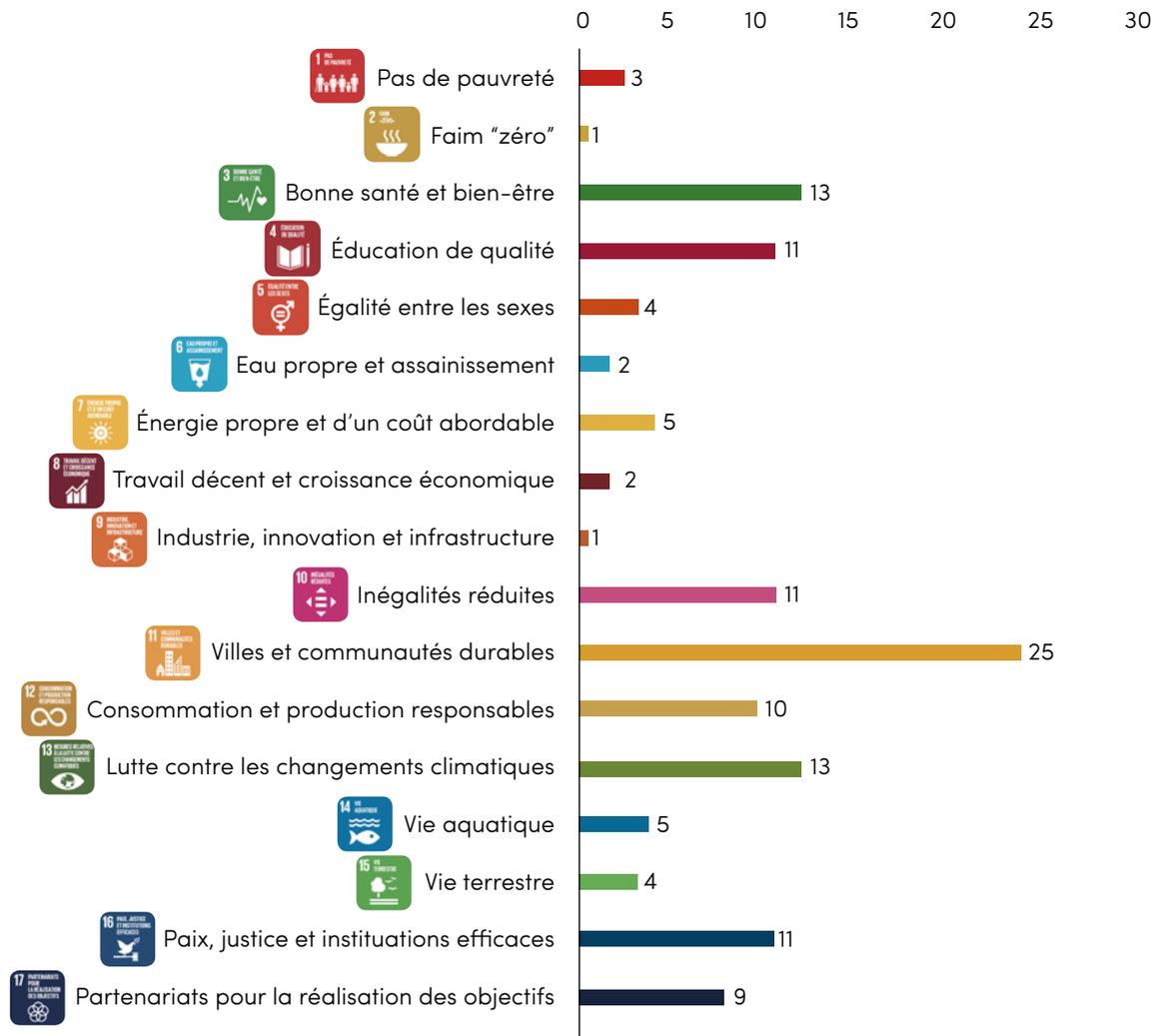
Les ODD doivent se concrétiser à tous les échelons, c'est pourquoi l'État a adopté l' « Agenda 2030 ». La concrétisation locale des ODD est aussi essentielle, pour répondre aux engagements de la France auprès des Nations Unies. Au regard de leurs compétences, les collectivités territoriales ont un rôle clé à jouer pour atteindre ces objectifs. Les ODD sont aussi pour elles une porte d'entrée qui permet de faire converger toutes les politiques publiques sectorielles vers un référentiel commun. Avec leur approche multidimensionnelle, les ODD garantissent qu'aucun enjeu universel (comme la pauvreté, l'éducation, la justice...) n'est laissé de côté.

C'est pourquoi la Ville de Bayonne a choisi d'identifier les impacts sur les ODD de chacune des 30 actions de son Projet TES. Tous les ODD sont reconnus, que ce soit par une, deux ou vingt-cinq actions.



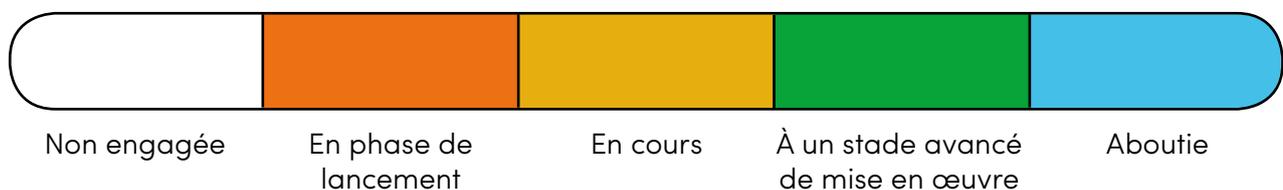
## Représentation de la contribution des 30 actions aux ODD

Contributions des actions aux objectifs de développement durable



## ÉTAT DES LIEUX DES ACTIONS ET CONTRIBUTIONS AUX ODD

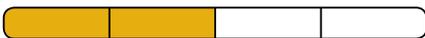
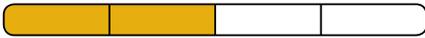
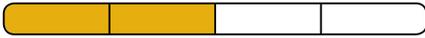
2024 constitue la première année de suivi de la mise en œuvre des actions. La revue de projets réalisée lors de comités technique et politique, permet de rendre compte de l'avancement effectif et des effets opérationnels de chaque action. Des indicateurs de réalisation et d'impact sont progressivement définis pour chaque action. Afin de comparer le niveau d'avancement, un indicateur d'état d'avancement est proposé, tel que :



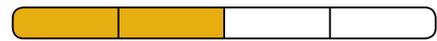
# UNE VILLE *Sobre*

pour réussir la transition  
énergétique

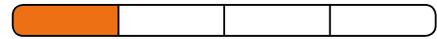


	Contribution aux ODD	État d'avancement à fin 2024
1 – Améliorer la sobriété et la performance énergétique du parc immobilier et de l'éclairage	   	
2 – Concevoir et (a)ménager une ville économe en ressources	        	
3 – Accélérer le développement des énergies renouvelables et de récupération	   	
4 – Réduire les consommations de biens et matériaux de la Ville et mieux les valoriser	  	
5 – Fédérer les acteurs du territoire autour de l'économie circulaire	  	
6 – Rationaliser l'utilisation du numérique pour maîtriser ses impacts	  	
7 – Conforter un achat public plus responsable	  	
8 – Organiser et développer les déplacements actifs	   	
9 – Utiliser le stationnement comme levier de changement de pratiques et de partage de l'espace urbain		
10 – Déployer le budget vert	   	

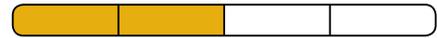
11 – Former l'ensemble des agents et des élus de la Ville aux enjeux de la transition écologique et solidaire



12 – Approfondir l'évaluation des politiques publiques en matière de transition écologique et solidaire



13 – Intégrer la transition écologique et solidaire dans la communication de la Ville



# UNE VILLE Nature

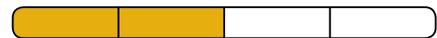
pour réussir la transition écologique



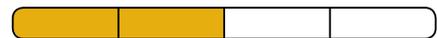
## Contribution aux ODD

## État d'avancement à fin 2024

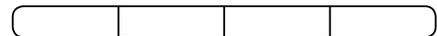
14 – Rafraîchir la ville et préserver le cycle naturel de l'eau



15 – Gérer durablement la ressource en eau



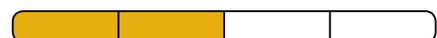
16 – Identifier et mettre en place des solutions pour mieux anticiper et surmonter les crises à venir



17 – Améliorer les fonctionnalités écologiques de l'ensemble des milieux



18 – Prévenir la dégradation des milieux, lutter contre les nuisances et apaiser l'espace public



19 – Agir pour une meilleure cohabitation humain / animal en ville



# UNE VILLE Engagée

pour accompagner  
les transitions sociétales



## Contribution aux ODD

## État d'avancement à fin 2024

20 – Permettre un accès de tous aux besoins essentiels et accompagner les situations de fragilité



21 – Rendre accessible l'habitat à la population locale et l'adapter aux évolutions démographiques et sociétales



22 – Faire de l'égalité femmes-hommes une réalité



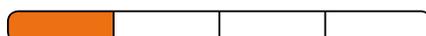
23 – Améliorer l'accessibilité dans tous les domaines de l'action publique et faire changer le regard sur les différences



24 – Renforcer la participation et le pouvoir d'agir des citoyens dans l'évolution de la ville



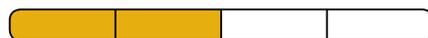
25 – Accompagner les changements de mode de vie et de consommation



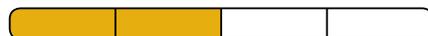
26 – Développer un système alimentaire local de qualité



27 – Réduire l'impact des évènements bayonnais en matière de transition écologique et solidaire



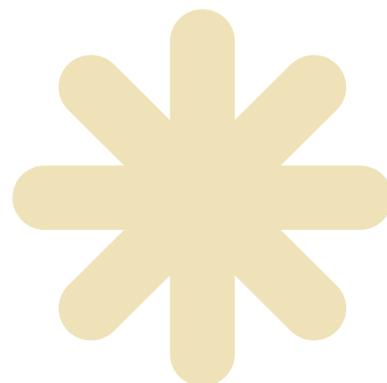
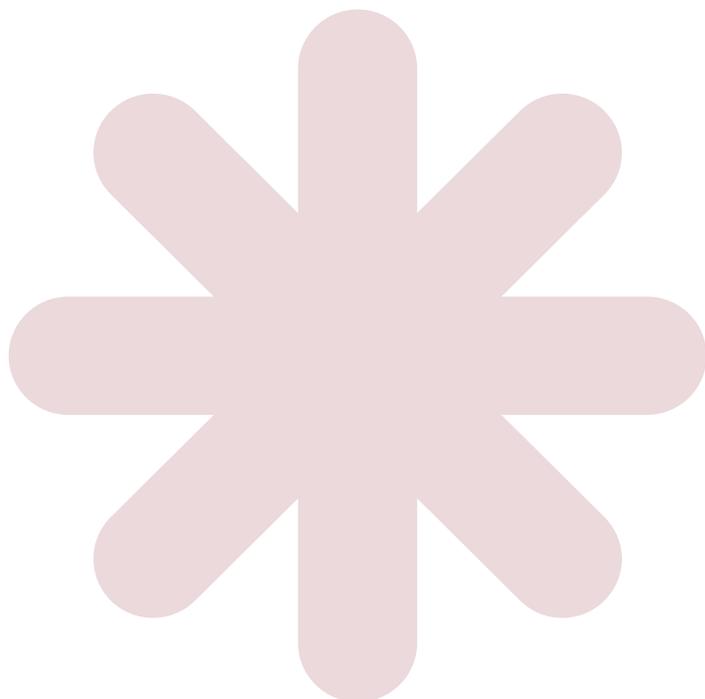
28 – Faire évoluer les espaces publics pour favoriser le bien-vivre



29 – Agir pour garantir la bonne santé et le bien-être des habitants



30 – Faire vivre l'identité du territoire



# LE BUDGET VERT ÉVALUE LA CONTRIBUTION DU BUDGET DE LA VILLE SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## ➤ Démarche et méthode

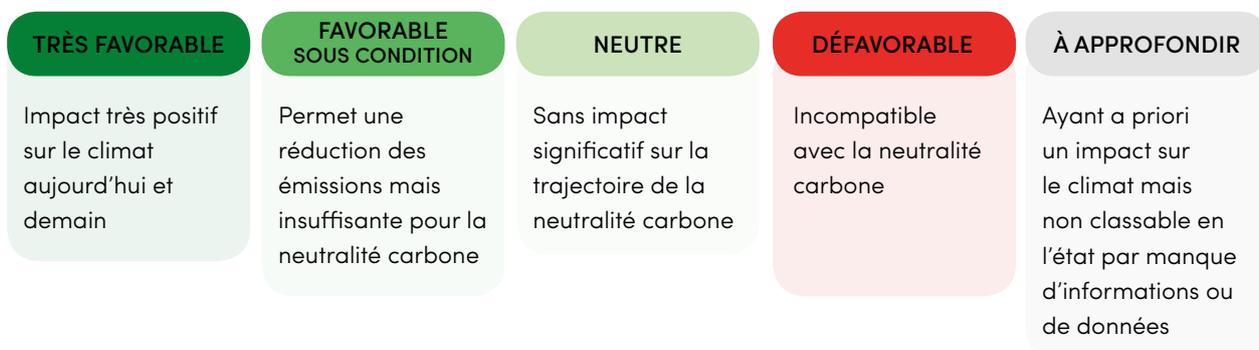
La mise en place d'un Budget Vert est la 10<sup>e</sup> action du Projet TES.

La Ville de Bayonne a lancé son premier budget vert en 2023 et poursuit cette démarche en 2024. Le budget vert est un outil de pilotage et de gestion qui a pour but de mettre en adéquation le budget de la Ville avec les enjeux de transition écologique et solidaire. L'évaluation environnementale des budgets vise à identifier et analyser les éléments du budget impactant (positivement ou négativement) un ou plusieurs objectifs de la transition écologique et solidaire (atténuation, adaptation et protection de la biodiversité). Cette évaluation environnementale présente plusieurs vertus :

- Faciliter le pilotage budgétaire et notamment s'assurer que l'ensemble du budget de la Ville est en cohérence avec le Projet TES,
- Orienter les dépenses publiques vers la transition écologique et solidaire,
- Favoriser la montée en compétence de la collectivité sur la transition écologique et son financement.

L'analyse s'appuie sur la méthode I4CE, l'Institut de l'économie pour le climat, association fondée par la Caisse des dépôts et consignation, dont la mission est de faire avancer l'action contre les dérèglements climatiques.

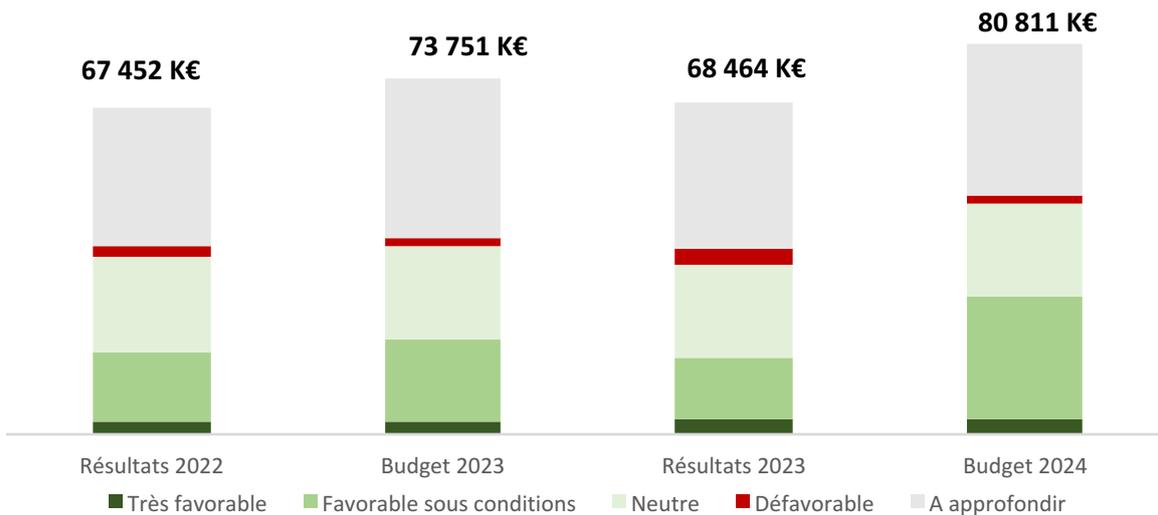
Les dépenses sont classées en cinq catégories :



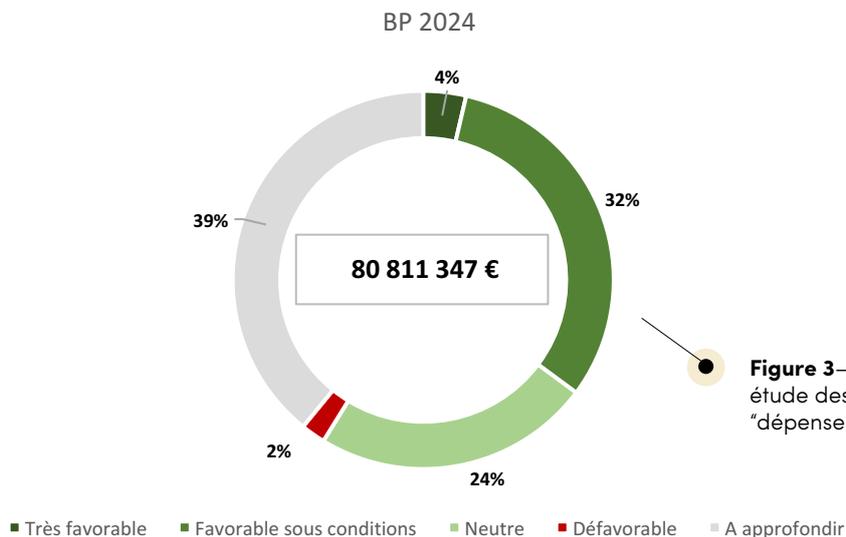
## ➤ Résultats

Le périmètre d'analyse porte sur 59 % des dépenses de la Ville. En effet, une partie des dépenses relèvent d'écritures comptables ou de dépenses automatiquement évaluées comme neutres (achats courants, amortissements, remboursements d'emprunts...). En revanche, près de 90 % des dépenses d'investissement ont pu être analysées. À terme, Bayonne entend intégrer à cette analyse 90 % de ses dépenses (investissement et fonctionnement).

En moyenne, 25 % des crédits budgétaires de la Ville sont utilisés pour des projets qui ont un impact positif pour l'environnement. En 2024, l'ambition de la Ville s'accroît puisque 35 % des crédits sont fléchés sur des projets de transition écologique.



● **Figure 2** – Résultats obtenus après étude des lignes du périmètre des “dépenses à analyser”



● **Figure 3** – Résultats obtenus après étude des lignes du périmètre des “dépenses à analyser”

Ainsi, pour l’année 2024, 4 % du budget principal est classé en “très favorable”, 32 % en “favorable sous conditions”, 24 % en “neutre” et 2 % en “défavorable”.

Un focus sur les dépenses d’investissement montre que la majorité des dépenses d’investissement ont un impact positif sur l’environnement. En 2024, la municipalité renforce ses actions. 26 millions d’euros d’investissement portent sur des actions en faveur du climat, soit 72 % du budget d’investissement.



## Illustrations de dépenses favorables ou très favorables par domaine :

### BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Les bâtiments représentent 80 % des dépenses d'investissement

Les principaux projets qui sont l'extension du Musée Bonnat Helleu et la réhabilitation de la médiathèque Centre-ville sont classés **"favorables sous conditions"** puisqu'ils incluent, entre autres, un volet de rénovation énergétique, mais que leur fonctionnement nécessitera une consommation énergétique importante.

Le bâtiment de l'AB Campus, livré en 2023, est classé **"favorable sous conditions"**, en raison du niveau de performance énergétique E3C2 prévu.

### ESPACE PUBLIC

L'opération de végétalisation de l'espace public dans le cadre de l'opération « Reboisons la ville » est catégorisée comme **"très favorable"**.

### RESTAURATION COLLECTIVE PUBLIQUE

La proposition d'un menu végétarien hebdomadaire et d'une option "menu végétarien à l'année" sont aussi considérés comme **"très favorables"**.

### VOIRIE

Trois opérations concernant l'aménagement de l'espace public sont classées **"très favorable"** :

- La piétonnisation du quai Bergeret (reporté en 2025)
- La sécurisation du chemin autour du Lac du Séqué,
- La poursuite de l'aménagement pour le Tram'bus

### VÉHICULES

Les dernières acquisitions de véhicules légers municipaux étaient électriques et sont donc classées comme **"très favorables"** (achat d'utilitaires pour la police municipale et pour les espaces verts);

### FOURNITURE D'ÉNERGIE

L'achat d'énergie verte auprès d'Enargia et le chauffage des bâtiments par la chaufferie biomasse Egurretik sont **"très favorables"**.

Les dépenses évaluées comme « défavorables » peuvent correspondre à des rénovations de bâtiment sans intégration des enjeux énergétiques, à des travaux sur voirie qui ne favorisent pas les mobilités douces, ou encore à l'achat de véhicules thermiques (balayeuses, polybennes).

L'analyse du budget 2024 souligne les efforts entrepris par la Ville de Bayonne en matière de transition écologique et solidaire. La collectivité a pour ambition d'aller plus loin dans cette analyse, en établissant d'une part des grilles d'analyse plus approfondies pour les dépenses qui ne sont pas encore analysées (dépenses de personnel, versement des subventions...), et en élargissant d'autre part l'étude à d'autres aspects de la transition écologique (notamment la protection de la biodiversité) ainsi qu'à ces budgets annexes (budget des Fêtes et du stationnement).

# 2024, ZOOM SUR QUELQUES PROJETS MARQUANTS

## ➤ Adoption de la charte de mixité sociale

Le Conseil Municipal a adopté sa Charte de la mixité sociale en avril 2024 afin de poursuivre ses efforts pour augmenter de façon significative la proportion de logements accessibles. Co-rédigée avec les bailleurs sociaux et la Fédération des promoteurs immobiliers, elle vise à favoriser le dialogue entre la Ville et les opérateurs à chaque étape d'écriture des projets. Ses objectifs sont les suivants :

- produire davantage de logements sociaux, en locatif et en accession :  
Le taux de logements sociaux par opération va ainsi passer de 20 à 45 % dès la production de 10 logements (8 sur le secteur Saint-Esprit).
- proposer une part de logements à prix maîtrisé afin de soutenir l'accession pour les ménages aux revenus intermédiaires : 15 à 30 % des logements en vente dans les opérations de construction ne devront pas excéder 4 200 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable. Des clauses anti-spéculatives de dix ans minimum seront inscrites dans l'acte principal de vente.
- favoriser l'installation pérenne des ménages : les logements en accession à prix maîtrisés seront dévolus à des propriétaires occupants et 95 % minimum des logements neufs vendus en accession libre (propriétaire/locataire) auront le statut de résidence principale.
- répartir la diversité sociale dans les quartiers : les quartiers prioritaires de Bayonne accueilleront des logements en accession, sociale ou libre et accessible. Le quartier Saint-Esprit sera conforté dans sa diversité sociale ; les quartiers périphériques au centre-ville accueilleront davantage de projets favorables à la mixité sociale.



## ➤ Travaux de rénovation et conservation des îlots anciens du centre-ville

La Ville de Bayonne est engagée depuis 2011 dans un Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), qui permet d'apporter des investissements massifs nécessaires à la rénovation complète d'immeubles anciens, tout en préservant leur richesse patrimoniale et architecturale. Dans ce cadre, ce sont plus de 17 immeubles et 85 logements

qui ont été réhabilités, au profit des habitants. Les travaux sont achevés sur trois îlots (rue de la Salie, rue Argenterie, rue Bourgneuf) et se sont poursuivis en 2024 sur deux autres (rue Victor Hugo, quai Chaho). Ils seront livrés en 2025.

Ces travaux embarquent des réflexions sur les modes de vie du 21<sup>e</sup> siècle et l'adaptation au changement climatique. L'îlot 45, situé dans le Petit Bayonne, accueillera ainsi une placette publique végétalisée, un composteur de quartier et un garage à vélo public.

En parallèle, le dispositif d'amélioration du bâti ancien HOBETU permet depuis 2018 aux propriétaires privés du centre historique de bénéficier d'un service complet de conseils techniques, administratifs et financiers pour rénover leur patrimoine. Sur la période 2018-2023, 40 copropriétés dégradées et 143 logements ont ainsi pu être rénovés. Le dispositif est renouvelé jusqu'en 2028, avec l'ambition de rénover 16 autres copropriétés et 283 logements supplémentaires.



### ➤ 3<sup>e</sup> budget participatif

Après le succès des 2 premières éditions, le budget participatif a été relancé cette année, avec un budget de 300 000 €. Les propositions citoyennes doivent contribuer à la transition écologique et solidaire conformément aux éditions précédentes. La nouveauté de cette 3<sup>e</sup> édition a consisté à dédier une enveloppe de 50 000 € aux projets des jeunes de 9 à 25 ans pour encourager leur engagement.

90 contributions ont été déposées sur le site de L'Atelier Citoyen, la plateforme numérique de la participation citoyenne à Bayonne, ou via des boîtes à idées installées en différents lieux de la ville. Les propositions ont été étudiées par les services municipaux, et toutes celles d'entre elles respectant les critères de sélection ont été soumises au vote des citoyens en novembre 2024 pour retenir au final 15 projets lauréats. Les projets seront concrétisés en 2025 et 2026.

## ➤ Déminéralisation, végétalisation et vers un meilleur partage des espaces publics et cours d'école

Projet lauréat de la seconde édition du budget participatif, les travaux de végétalisation du parvis du CROUS ont été réalisés en 2024, en coopération entre les porteuses du projet et les agents municipaux. Ils ont consisté à retirer la croûte de goudron sur 250 m<sup>2</sup>, à apporter de la terre végétale et y planter arbustes et pelouse.

Par ailleurs, deux cours d'école ont bénéficié en 2024 d'un réaménagement : Oihana ikastola et l'école Aristide-Briand. Dans la première, 150 m<sup>2</sup> d'enrobé ont été retirés, cinq arbres plantés et de nouveaux jeux installés. Dans la seconde, 280 m<sup>2</sup> ont été déminéralisés et végétalisés. Une piste pour vélos a été aménagée ainsi qu'un espace pédagogique et un potager.

La cour de l'école Jules-Ferry a quant à elle fait l'objet d'une concertation incluant enfants, personnel éducatif et représentants des parents, laquelle a permis de programmer les travaux de désimpermeabilisation et végétalisation qui seront réalisés en 2025.

Afin d'aménager de manière plus égalitaire ses espaces publics, la Ville a organisé une conférence de sensibilisation des élus et services avec Edith Maruéjols, géographe du genre, puis des ateliers opérationnels pour travailler sur l'aménagement de la mixité et la conception d'espaces de bienveillance collective dans le cadre de projets de requalification d'espaces publics de quartiers.

Ce travail a donné lieu à une note méthodologique à l'aménagement égalitaire, qui se décline par type d'usage (parvis, espaces de jeux collectifs, espaces sportifs, espaces de calme, etc.). Cette note viendra alimenter le schéma directeur des espaces publics.



## ➤ Poursuite des actions menées dans les écoles

Le projet phare de 2024 reste la réouverture de l'école du Prissé, suite à une opération exemplaire de déconstruction-reconstruction. Le groupe scolaire existant ainsi redimensionné permet une plus grande capacité d'accueil au regard des besoins du quartier. Le bâtiment se veut exemplaire à plusieurs titres : intégration paysagère, implantation bioclimatique, une cour de récréation repensée pour un meilleur partage de l'espace, désimpermeabilisée et végétalisée, une sobriété énergétique très poussée, grâce à une isolation performante faite de matériaux bio sourcés et à la mise en place d'un système innovant (des tourelles de ventilation à récupération de chaleur) et enfin des aménagements propices au développement de l'autonomie des enfants.

Au-delà des aménagements, la transition écologique concerne aussi les programmes éducatifs et les changements de comportement. Deux écoles (la maternelle Jules-Ferry et le groupe scolaire Jean-Pierre-Brana) se sont engagées dans une démarche de labellisation E3D (École en Démarche de Développement Durable), avec le soutien de la municipalité.

Enfin, dans le cadre de l'obtention du label « Cité éducative » en 2022, la Ville poursuit la mise en œuvre d'actions sociales et écologiques dans les quartiers prioritaires auprès des publics scolaires :

- petits déjeuners bio à l'école Charles-Malégarie,
- projet « Tous en cour » qui a permis de réaménager la cour de l'école Jean-Pierre Brana pour favoriser la mixité et l'égalité filles – garçons, avec l'installation de tables et bancs, le traçage de jeux traditionnels au sol...
- sensibilisation des écoliers à l'alimentation saine et durable, pendant leurs déjeuners grâce aux jeunes engagés en service civique,
- développement de l'offre sportive en périscolaire,
- facilitation des transports pour les sorties culturelles,
- recrutement d'une personne supplémentaire pour le Programme de Réussite Éducative.



## ➤ Création de la Place des femmes de la résistance

À l'entrée de la place des Basques, l'ancien square dit Jordan est devenu depuis le 20 juin 2024 la Place des Femmes de la Résistance (1939-1945). Fruit d'une démarche initiée par le collectif Les Bask'Elles, soutenue par la municipalité, cette place se veut un espace commémoratif pour donner à voir de toutes et tous l'engagement des femmes résistantes bayonnaises de l'ombre. Une vingtaine de femmes bayonnaises (membres de l'union féminine, conseillères municipales, etc.) ont été mises en lumière par les Bask'Elles dans le cadre de leurs travaux de recherches historiques et en concertation avec la population. C'est une première dans l'Hexagone de leur dédier un lieu de commémoration dans l'espace public. La nouvelle plaque « Place des Femmes de la Résistance (1939-1945) » marque la première étape de ce projet, qui se concrétisera par un aménagement et la commande d'une création artistique à un artiste ou un collectif local.



## ➤ Inauguration du nouvel aménagement de la Poterne

Au cœur des remparts, le site a inauguré sa nouvelle aire de jeux pour enfants et son aire multisports à l'été 2024. L'espace scénique de verdure a accueilli depuis ses premiers événements festifs. Des salons paysagers ont aussi été aménagés et des toilettes publiques installées.



## ➤ Récupération et réutilisation des eaux du Centre Aquatique

Le Centre Aquatique des Hauts de Bayonne, en tant qu'équipement fortement consommateur d'eau, s'est engagé dans une démarche de sobriété et d'efficacité dans la gestion de cette ressource. Plusieurs dispositifs sont en cours d'étude ou de déploiement, notamment : un déchloramineur supplémentaire installé pour réduire de 3 000 m<sup>3</sup> annuels l'apport d'eau neuve journalière. Cela permet de réduire de 3 % la consommation totale d'eau de la municipalité. Deux études de faisabilité sont en cours, qui permettraient de réduire encore significativement ces consommations d'eau. La première porte sur la réutilisation des eaux de renouvellement des bassins pour le lavage des voiries soit 4 000 m<sup>3</sup> annuels (soit 4 % de la consommation totale d'eau de la municipalité). La seconde s'intéresse à l'alimentation des toilettes en eau de pluie, permettant d'économiser 1 000 m<sup>3</sup> annuels. À terme, les services municipaux devraient donc être en capacité de réduire de 8 % leur consommation totale d'eau.

## ➤ Travaux de réaménagement et requalification de la voirie au profit du Tram'bus et du vélo

L'avancée de la ligne T2 voit les quartiers qu'elle traverse se transformer. Au nord, l'entrée de Bayonne et le carrefour Matras sont entièrement repensés et apaisés. Près de 800 mètres de voies dédiées et 1,5 km de pistes cyclables ont été créés.

Au sud, l'avancée de la ligne T2 révèle maintenant la physionomie du quartier Marracq qui connaît une requalification globale et adopte un nouveau plan de circulation. Les limites du stade Jean-Dauger ont été déplacées pour créer des voies de circulation douces en retrait de la voie de circulation grâce à la création de deux « dunes » constituées de matériaux de chantier. Cet environnement paysager connecte de façon apaisée le centre-ville et le quartier Marracq et offre de nouveaux points de vue sur la cathédrale. Un parvis a enfin été aménagé devant le nouveau gymnase de Largenté, afin de faciliter pour les élèves la connexion avec les transports en commun. Les quasi deux kilomètres de pistes cyclables créés sur la totalité du linéaire se prolongeront, à terme, jusqu'à Maignon et même Sutar à Anglet.

Au final, 70 arbres, 5 000 graminées et 10 000 vivaces ont été plantés afin de contribuer à la « trame de fraîcheur » voulue par la Ville. Des places de stationnement végétalisées ont été aménagées autour du château d'eau.

LA REVUE D'AVANCEMENT

DES **30** ACTIONS  
DU PROJET  
DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

LÉGENDE DU NIVEAU D'AVANCEMENT

**L'action est...**



Non engagée

En phase de  
lancement

En cours

À un stade avancé  
de mise en œuvre

Aboutie

## AMÉLIORER LA SOBRIÉTÉ ET LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DU PARC IMMOBILIER ET DE L'ÉCLAIRAGE

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

La rénovation énergétique des bâtiments est un des principaux leviers pour réduire les consommations énergétiques et s'adapter aux fortes chaleurs. La Ville s'engage sur son patrimoine, mais aussi auprès de celui de ses habitants. Le Plan Municipal de Sobriété et d'Efficacité Énergétique est composé de deux volets : l'éclairage public et le patrimoine immobilier. Auprès des propriétaires privés, la Ville anime plusieurs dispositifs d'accompagnement, dont le principal est l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Rénovation Urbaine) sur le centre ancien, en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat). La Ville s'implique aussi dans les programmes portés par la Communauté Pays Basque.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ **60%** des luminaires équipés en Led. Objectif : **100%** d'ici **2030**

➤ **4 000** points lumineux éteints une partie de la nuit (de 0h à 5h), soit **80%** de ceux prévus

➤ **- 3,7%** de consommation énergétique pour l'éclairage public (dont **-41%** de consommation énergétique sur le périmètre rénové entre **2023** et **2024**)

Pour l'OPAH-RU :

➤ Propriétaires occupants : **3** dossiers de réhabilitation de logements déposés (sur 3 prévus). Objectif de **35** logements réhabilités d'ici **2028**.

➤ Propriétaires bailleurs : **27** dossiers de réhabilitation déposés (sur 6 prévus). Objectif de **100** logements réhabilités d'ici **2028**.

➤ Copropriétés : réflexion engagée par les **16** copropriétés pour leur réhabilitation.

## LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Le remplacement des luminaires à décharge par des leds se poursuit. Il s'accompagne d'une extinction partielle de l'éclairage public nocturne.

Les écoles sont la priorité du programme de rénovation énergétique du bâti communal. En 2024, le groupe scolaire du Prissé a été livré pour la rentrée, et les écoles Ferry, Cavailès et Arènes ont bénéficié d'audits énergétiques.

L'OPAH-RU 2023-2028, dispositif d'accompagnement financier et technique des projets de rénovation énergétique des logements, se poursuit dans le centre ancien, avec de bons résultats.

Enfin, la Ville a déposé auprès de l'État son dossier pour intégrer l'obligation de recours aux éco-matériaux pour les travaux réalisés dans le cadre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV). Une étape importante avant le lancement de l'enquête publique.

## LES PERSPECTIVES 2025-2026

L'extinction nocturne des 360 points lumineux résiduels identifiés nécessitera des investigations et de potentiels travaux, il s'agira d'une priorité pour 2025. Le déploiement d'un système de télégestion permettra d'allumer et de moduler l'éclairage public à distance, surtout pour les luminaires très consommateurs, le long des axes structurants.

Une consultation sera lancée pour les travaux de rénovation du groupe scolaire Citadelle.

Les audits énergétiques se poursuivront sur l'ensemble des bâtiments du patrimoine municipal soumis au décret tertiaire (c'est-à-dire les bâtiments de plus de 1 000 m<sup>2</sup>), notamment dans le cadre d'un groupement de commande piloté par la Communauté Pays Basque.

Un nouveau marché sera lancé, pour améliorer les installations de chauffage, de traitement d'air et de climatisation, afin d'optimiser la consommation énergétique du patrimoine bâti.

De manière générale, le travail sera poursuivi pour intégrer l'énergie dans le Schéma Directeur Immobilier.

FICHE-ACTION

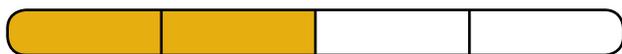
2

## CONCEVOIR ET (A)MÉNAGER UNE VILLE DURABLE

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

La renaturation de Bayonne est au cœur de la transition écologique, par les bénéfices qu'elle génère en matière d'atténuation du changement climatique, d'adaptation, de préservation des ressources et de protection de la biodiversité. Cette renaturation implique de protéger les espaces et le patrimoine naturels, autant dans le domaine privé que public, de réduire fortement l'artificialisation des sols, voire de « dés-artificialiser » certains espaces, et de sanctuariser les sols agricoles. La Ville souhaite aussi favoriser le bioclimatisme dans les projets d'aménagement de construction – rénovation, ainsi que le développement d'une « ville des courtes distances », c'est-à-dire composée de plusieurs « cœurs de quartiers » et de liaisons douces les interconnectant.

## NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ **11 ha** supplémentaires reclassés espaces naturels ou agricoles au futur PLUi, ce qui conduit à un total de **56 ha** d'espaces protégés de l'artificialisation par rapport à la réglementation préexistante

➤ Progression de **100 m<sup>2</sup>** d'espace naturel / habitant depuis **2009**.

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Dans le cadre des travaux d'élaboration du Plan Local de l'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pôle Côte Basque Adour, la Ville a étendu la protection des boisements, haies et arbres et proposé le test d'un coefficient de biotope sur certains secteurs ainsi que l'obligation de disposer d'un arbre par tranche de 100m<sup>2</sup> de pleine terre. La Ville entend aussi fermer à l'artificialisation certaines zones préalablement définies comme AU (pour « À Urbaniser »).

La Ville met en œuvre sa stratégie de plantation, avec le développement d'espaces boisés en ville (à Saint-André et à la Floride), de prairies fleuries et arborées (notamment aux abords de l'AB Campus, de Bernède, de Caradoc et de Paulmy).

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

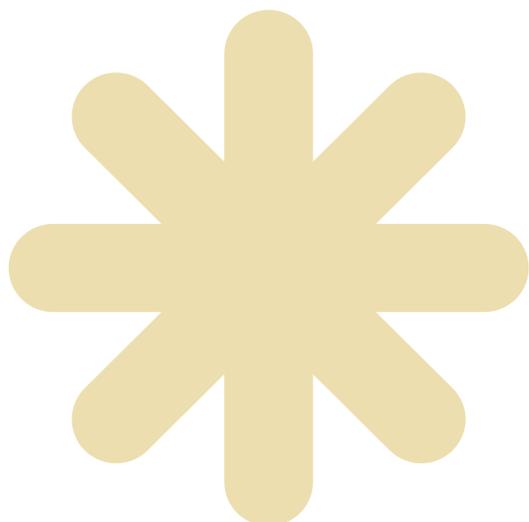
Dans l'optique de tendre vers l'objectif « Zéro Artificialisation Nette », la Ville réfléchit à la création d'espaces de compensation à l'artificialisation, à horizon 2030. La protection des espaces agricoles sera aussi un enjeu fort du futur PLUi.

La stratégie de plantation d'arbres présente un volet de sensibilisation et d'incitation à planter auprès des propriétaires privés, dont les modalités doivent être définies.

La Ville poursuit la végétalisation de ses espaces, en les désimperméabilisant, en plantant des haies et des arbres.

L'élaboration d'une charte autour des principes du bioclimatisme sera engagée d'ici 2026.

La Ville intégrera aussi les raccourcis et les cœurs de quartier au futur PLUi et à tous les projets d'aménagement. Ce levier s'intègre dans une réflexion plus large sur « le temps des vi(II)es » à engager d'ici 2030.



## ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

De façon complémentaire aux efforts de sobriété et d'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables doit permettre de couvrir les consommations résiduelles et d'atteindre la neutralité carbone.

Un des nouveaux outils créés en 2023 dans cet objectif par l'État concerne la définition de « Zones d'accélération » pour les énergies renouvelables, à définir par chaque commune, prioritairement sur des terrains déjà artificialisés, afin de porter la part des énergies renouvelables à au moins 33 % de la consommation énergétique du territoire communal. La Ville de Bayonne s'est engagée dans ce travail de planification, et porte ou soutient par ailleurs différents projets de production de chaleur et d'électricité renouvelable.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ **62%** d'électricité d'origine renouvelable dans la consommation d'électricité du patrimoine de la Ville (vs. 18 % en 2023). Objectif **80%** en **2030**.

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

La commune a défini, en concertation avec les habitants, ses zones d'accélération pour l'implantation des énergies renouvelables (ZAE nR), et a transmis une cartographie de ses propositions à l'État.

Le périmètre du réseau de chaleur Egurretik, qui alimente actuellement 3 400 foyers et le centre aquatique des Hauts de Bayonne, a été étendu. Le futur quartier de la Citadelle y sera connecté.

Un nouveau réseau de chaleur sera développé sur le quartier du Prissé. La consultation pour le choix d'un exploitant est en cours.

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

Le réseau de chaleur du Prissé sera livré en 2026. Un 3e réseau de chaleur pourrait voir le jour dans le quartier Marracq-Adour : une étude sera lancée en ce sens.

Au futur Musée Bonnat-Helleu, un système de chauffage géothermique va être livré. Les calories du sous-sol permettront de chauffer ou rafraîchir les salles du musée.

Des panneaux solaires photovoltaïques installés sur les toitures des écoles Jean-Moulin et Aristide-Briand, en partenariat avec la société citoyenne I-Ener ont été mis en service.

FICHE-ACTION

4

## RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS DE RESSOURCES ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

Au-delà des émissions de gaz à effet de serre (GES) émises sur notre territoire, notre responsabilité climatique s'étend aux émissions de GES liées aux biens que nous importons et consommons. Cette action a pour objectif de réduire l'empreinte environnementale de la Ville grâce aux leviers de l'économie circulaire : sobriété dans les achats, écoconception, réemploi, réparation, tri et recyclage. Sur chacun de ces volets, la Ville teste et déploie en interne des dispositifs pour devenir plus vertueuse.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ **6,6%** des achats de mobilier issus du réemploi. Objectif **15%** en 2025.

➤ **2475** articles en stock référencés. Objectif de diminuer ce stock de **5%** en 2025.

### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Dans le domaine de l'entretien et de l'hygiène, les services testent de nouveaux distributeurs de feuilles essuie-mains et des sècheurs à main électriques. Une machine à eau ozonée à l'école Malégarie et des produits probiotiques à la crèche Chaho et au Stade Jean Dauger sont en phase de test et s'accompagnent de nouveaux protocoles de nettoyage.

### LES PERSPECTIVES 2025-2026

Sur les enjeux d'entretien et de nettoyage, après une phase de poursuite des essais, l'objectif est d'uniformiser les pratiques et les produits, afin de réduire les stocks de produits.

Afin de poursuivre les efforts de rationalisation des achats, un travail de définition et caractérisation d'un « achat vertueux » va être réalisé. L'objectif est de généraliser à partir de

Dans les ateliers du Centre Technique Municipal (CTM), un dispositif de recyclage des absorbants souillés a été mis en place.

Un magasin « mobilier seconde vie » a été créé, qui stocke des pièces et matériels d'occasion, disponibles pour être réemployés par les services techniques à des fins de réparation de leurs machines.

Enfin, la Ville a recours à du mobilier de seconde main, grâce à une collaboration avec l'association AIMA.

2025 les achats de pièces et matériels d'occasion. Des échanges sont prévus avec les fournisseurs pour mieux connaître leur gamme de produits en seconde vie.

Un catalogue en ligne « e-Atal » sera installé pour permettre à tous les agents de connaître les articles en stock et pouvoir les utiliser en fonction de leurs besoins.

Un travail de recensement des matériels mutualisables sera aussi entrepris auprès des services.

Enfin, les marchés publics évoluent de façon à privilégier les mobiliers et matériels d'occasion, ainsi que les garanties et la disponibilité des pièces dans la durée.

FICHE-ACTION

5

## FÉDÉRER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUTOUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

La Ville de Bayonne accompagne ses commerçants et artisans pour en faire des acteurs de la transition écologique. Dans cette optique, elle souhaite sensibiliser les professionnels, et à travers eux le grand public, à l'économie circulaire et les associer à ces initiatives pour réduire la production de déchets et économiser les ressources.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ À redéfinir

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

L'association Konpon Txoko a emménagé dans un nouveau local de 250 m<sup>2</sup> au quartier du Forum, grâce à une subvention de

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

La Ville entrera en 2025 au capital de la SCIC Patxa'ma, dont la mission est de récupérer, par des procédés de déconstruction, des

50 000 € de la Ville de Bayonne en tant que projet lauréat du deuxième budget participatif. L'association y déploie un tiers-lieu inédit au Pays Basque, autour d'une recyclerie solidaire, d'une bricothèque, d'ateliers partagés et d'alter-recyclage. La Ville suit et accompagne leur démarche, afin de les faire connaître auprès de tous les habitants. Elle a notamment soutenu deux éditions du « Trok Eguna » en 2023 et 2024.

La Ville est aussi entrée au capital de la SCIC Aupa Citiz, qui propose des véhicules en autopartage à Bayonne. Ces véhicules sont stationnés sur 5 emplacements sur voirie, mis à disposition par la commune. Un abonnement professionnel a été proposé aux agents.

matériaux de bâtiment puis de les valoriser.

FICHE-ACTION

6

## RATIONALISER L'UTILISATION DU NUMÉRIQUE POUR MAÎTRISER SES IMPACTS

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

L'élaboration d'une stratégie Numérique Responsable est une obligation pour les collectivités locales, d'ici 2025. Son objectif est de réduire l'empreinte environnementale des appareils numériques et leur usage. Cela passe par l'élaboration d'un bilan écologique du numérique de la Ville, par la sensibilisation des agents et la construction des objectifs et actions.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ Bilan Carbone du Numérique : **537** <sub>teq</sub> CO<sub>2</sub>, soit **344** <sub>kg<sub>eq</sub></sub> CO<sub>2</sub> par agent.

➤ Respect de la loi Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique au **1<sup>er</sup> janvier 2025**.

## LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Le bilan carbone lié aux équipements numériques a été réalisé et une stratégie Numérique Responsable a été adoptée le 12 décembre 2024.

Cette démarche a été l'occasion d'adresser des questionnaires auprès des parties prenantes :

- Agents de la Ville
- Associations
- Administrations
- Commerces et artisanat

Un séminaire « Numérique responsable » a aussi été organisé en mai 2024, permettant de sensibiliser élus et agents et de travailler ensemble à la définition des actions.

## LES PERSPECTIVES 2025-2026

2025 verra la mise en œuvre des premières mesures de la Stratégie Numérique Responsable.

FICHE-ACTION

7

## CONFORTER UN ACHAT PUBLIC PLUS RESPONSABLE

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

La commande publique est un puissant vecteur pour diminuer l'empreinte environnementale de la Ville et faire évoluer l'offre territoriale de produits et services vers plus de durabilité. La Loi AGEC impose certaines obligations aux collectivités en matière d'intégration dans les achats de matériaux recyclés ou réemployés. Elles peuvent également élaborer un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER), pour structurer leur démarche d'achats responsables.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ Objectif **100%** des marchés dotés de clauses sociales et environnementales en **2026**.

➤ Objectif d'adoption d'un **SPASER**.

## LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Un poste a été créé jusque fin 2024 pour élaborer le SPASER.

Une gouvernance a été définie et un questionnaire proposé afin de réaliser un état des lieux des achats publics.

Bayonne se met en conformité avec les dispositions de la loi AGECE. Un outil de comptabilisation des achats concernés est en cours de mise en place.

## LES PERSPECTIVES 2025-2026

La Ville poursuivra l'élaboration du SPASER, jusqu'à son adoption.

L'outil de comptabilisation des achats sera déployé en 2025 auprès des services. La Ville introduira des clauses contraignantes et de critères de jugement des offres permettant d'atteindre ou dépasser les seuils requis par la loi AGECE.

FICHE-ACTION

8

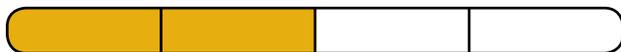
# ORGANISER ET DÉVELOPPER LES DÉPLACEMENTS ACTIFS

## PRÉSENTATION DE L'ACTION

Bayonne travaille en étroite coopération avec le Syndicat des Mobilités Pays basque Adour, compétent en matière de transports en commun, pour développer les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Cette action intègre la mise en œuvre du Plan Vélo, les aménagements favorables aux piétons, l'élaboration de plans de mobilité dans certains quartiers, ainsi que des actions de sensibilisation et d'animation pour contribuer à faire évoluer les pratiques de mobilité.

## NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



## INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ **50 km** de linéaires cyclables aménagés.

➤ **32 km** de voirie en **zone 30**.

## LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

La Ville a initié un travail visant à définir des principes d'aménagement favorables aux mobilités piétonnes. Afin de rendre la ville en tout point « marchable », ce travail consiste à identifier des jalonnements piétons, à élargir certains trottoirs, à créer des zones de rencontre où la circulation est apaisée, à installer des équipements de rencontre et de loisirs, et à créer des raccourcis pour les piétons et cyclistes dans les îlots construits.

Afin d'associer les habitants et usagers à cette action, la Ville a réuni trois fois la Commission Extra-Municipale de la Mobilité, afin de la consulter sur ses projets d'infrastructures et de services.

Une concertation a été réalisée pour apaiser le quai Bergeret, en lien avec la réflexion sur la trame de fraîcheur.

## LES PERSPECTIVES 2025-2026

Des travaux publics seront engagés en 2025 pour réaménager certains parvis d'école et espaces publics, afin de les apaiser, de les rendre plus agréables et conviviaux pour les habitants (ex : quai Bergeret, expérimentation Saint-Esprit).

Le Plan Mobilité Employeur, visant à favoriser le développement des mobilités durables auprès des agents de la Ville, a été adopté en 2023. Il sera mis en œuvre en 2025.

La Ville se mobilisera pour augmenter encore la participation des agents lors du Challenge de la mobilité.

FICHE-ACTION

9

## UTILISER LE STATIONNEMENT COMME LEVIER DE CHANGEMENT DE PRATIQUES ET DE PARTAGE DE L'ESPACE URBAIN

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

Le développement des mobilités douces et durables (piétonne, cycliste, en transports en commun) et l'amélioration de la qualité de vie en cœur de ville (moins de bruit et de pollution, plus d'espaces de rencontre) impliquent un rééquilibrage de l'espace public et une révision de la politique du stationnement. Celle-ci doit continuer de permettre aux besoins particuliers (livraisons, personnes à mobilité réduite, services d'urgence, etc.) tout en favorisant les mobilités vertueuses (transports en commun, vélo, autopartage, véhicules électriques). D'ici 2030, la part modale de la voiture à Bayonne doit diminuer de 77 % à 45 %, au profit des autres modes.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



## INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

- **2 abris vélos installés** sur un objectif de **7**.
- **5 véhicules** en autopartage.
- **Nouvelle politique tarifaire** de stationnement adoptée.
- **50/50 points de recharge électrique** installés dans les parkings bâtis municipaux.

### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

La Ville a installé un nouvel abri-vélos sur le parking De Gaulle (40 places).

Le service d'autopartage CITIZ s'est implanté sur notre territoire, porté par la coopérative AUPA. A Bayonne, 3 stations ont été aménagées, à la Mairie, à la Gare et rue Laffitte.

La Ville a aussi déployé en 2024 sa nouvelle politique tarifaire de stationnement, dans l'optique d'inciter à la rotation des véhicules sur l'espace public et d'orienter le stationnement vers les parkings aménagés.

Il a aussi été décidé de durcir la lutte contre le stationnement sauvage, avec l'aide des ASVP, notamment lors des grands événements festifs (marchés de Noël, matchs de rugby, Foire au Jambon, Fêtes de Bayonne).

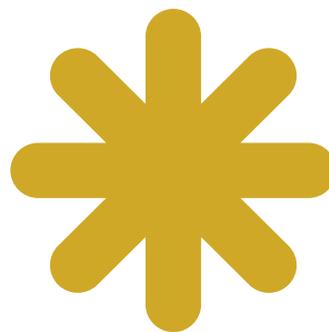
Le déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques se poursuit. Après l'installation de bornes sur les allées Paulmy en 2022 (10 points), à Sainte Claire et Tour de Sault en 2023 (20 points), ce sont les sites de Belfort et de la Gare qui ont reçus 20 nouveaux points de charge en 2024.

### LES PERSPECTIVES 2025-2026

Quatre autres abris-vélos seront installés en 2025, pour compléter le dispositif : un abri à l'Office du Tourisme (40 places), un abri à Marracq (12 places), un autre à Maubec (12 places), un dernier à Léo Pouzac (12 places) et un local rue des Cordeliers (20 places).

Une nouvelle zone de stationnement AUPA CITIZ est en réflexion à Saint-Esprit et pourra être aménagée en 2025 selon l'évolution des besoins du service.

De nouvelles bornes de recharge électrique sont à l'étude, en lien avec le schéma directeur du syndicat Territoire d'Énergie 64.



## DÉPLOYER LE BUDGET VERT

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

L'évaluation environnementale des budgets publics vise à identifier et analyser les impacts positifs ou négatifs des dépenses publiques vis-à-vis des objectifs d'atténuation du changement climatique, d'adaptation et de protection de la biodiversité. Elle doit aussi guider les choix et orienter les dépenses vers la transition écologique et solidaire.

Bayonne a choisi de mettre en place un budget vert, selon une méthode définie par l'institut I4CE, branche de la Caisse des Dépôts.

À travers cette action, Bayonne a été en avance sur la réglementation, car la loi de finances pour 2024 a rendu obligatoire la réalisation d'une annexe budgétaire budget vert pour les communes de plus de 3 500 habitants.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

- **4%** du budget principal municipal classé en **"très favorable"**.
- **32%** en **"favorable sous conditions"**.
- **24%** en **"neutre"**.
- **2%** en **"défavorable"**.
- **38%** en **"à approfondir"**.

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Le rapport du budget vert pour le budget 2024 et le compte financier unique 2023 ont été présentés au conseil municipal de mai 2024.

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

Les critères d'analyse du budget vert seront progressivement élargis chaque année, jusqu'à intégrer 90 des budgets de la Ville.

Le bilan de l'exécution 2024 est en cours de préparation, en intégrant la méthode issue du décret du 16 juillet 2024.

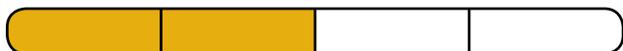
Un outil sera mis en place pour suivre le budget vert en collaboration avec les directions.

## FORMER L'ENSEMBLE DES AGENTS ET DES ÉLUS DE LA VILLE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

La transition écologique est un enjeu transverse aux politiques publiques et implique donc une mobilisation de l'ensemble des élus et agents. La formation est alors un levier indispensable pour partager la conscience des enjeux et nourrir une dynamique collective. À Bayonne, ce plan de formation 2024-2026 se structure en trois volets : Embarquement, Accélération, Déclinaison opérationnelle.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ **40 agents** ayant participé à l'atelier « Inventons notre collectivité bas carbone ». Objectif : **100 %** des agents en **2025**.

➤ **14 agents** en cours de formation pour devenir animateurs de cet atelier.

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Les agents ont commencé à participer à des ateliers « Inventons notre collectivité bas carbone ». Une dizaine d'agents sont formés pour devenir animateurs des ateliers et pouvoir le déployer au niveau de la collectivité.

Des itinéraires de formation, au nombre de trois, sont par ailleurs en cours de préparation avec le CNFPT.

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

Le déploiement de l'atelier « Inventons notre collectivité bas carbone » auprès de l'ensemble des agents municipaux et du CCAS sera réalisé au cours du 1er semestre 2025.

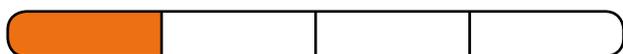
Les trois itinéraires de formation seront déployés en 2025. La première priorité concerne « l'adaptation de la posture de manager pour relever le défi des transitions », qui s'adressera à environ 40 personnes. La mobilisation des équipes et la mise en mouvement d'un collectif d'une part, le management transversal d'autre part, constituent les deux autres priorités de formation.

## APPROFONDIR L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

Le Projet TES de la Ville de Bayonne est un processus structurel, intégré et permanent, qui se décline dans toutes les politiques publiques de la Ville. Il nécessite d'être évalué. Cette action vise à bâtir et mettre en œuvre un dispositif global de suivi-évaluation, constitué d'indicateurs de réalisation et d'impacts, d'évaluation stratégique, de suivi opérationnel et de gouvernance élargie aux citoyens.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

- **Publication de bilans annuels** de mise en œuvre du plan d'action à travers le rapport DD.
- **Définition et renseignements** des indicateurs.

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Des comités de suivi ont été organisés avec les coordinateurs d'action, pour chacun des trois axes stratégiques du projet (Ville Sobre, Ville Nature, Ville Engagée). Les élus référents ont été associés à ce suivi, via les « revues de projet », structurées selon ces mêmes axes. Ce Rapport Développement Durable est le fruit de ce travail de suivi annuel.

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

Un travail plus approfondi va être initié afin de définir des modalités de suivi-évaluation fines et des indicateurs précis. Un partenariat avec Efficacity, institut de recherche et développement sous tutelle de trois ministères, est envisagé.

Un observatoire citoyen chargé du suivi de la mise en œuvre du Projet TES va être mis en place au cours du premier semestre 2025.

La Ville réalisera, de façon complémentaire à l'évaluation, un bilan carbone territorial et interne à partir de 2026.

## INTÉGRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE DANS LA COMMUNICATION MUNICIPALE

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

La communication territoriale est un levier déterminant pour atteindre les objectifs de changement de pratiques et de comportements que la Ville s'est fixés à travers les différentes actions. Il s'agit de mettre en cohérence la politique de communication de la Ville avec les enjeux de transition écologique, sur le fond via la nature des messages délivrés, comme sur la forme par la réduction de l'empreinte écologique de la communication.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ À redéfinir.

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Un logo « Castor Urtxiki » a été imaginé pour identifier dans les publications de la Ville toutes les actions relevant de la transition écologique et solidaire.

Des témoignages vidéo ont été produits, pour attester des projets de forêts urbaines, le dispositif Hobetu, l'aménagement de Mousserolles.

Afin de réduire l'empreinte écologique des actions de communication, il a été proposé d'améliorer le suivi des pages du site Bayonne.fr et d'ajouter des dates de fin à certaines actualités.

Pour des événements de courte durée, la Ville a choisi de ne pas imprimer des programmes papier, et de les remplacer par des flyers présentant un QR code renvoyant vers le programme en ligne. La quantité de tirage des flyers et publications est aussi adaptée en fonction de la saison et du nombre estimé de lecteurs.

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

La maquette du Bayonne Mag va être révisée, pour mieux y intégrer la transition écologique. Un autre enjeu est d'expliquer aux lecteurs les compétences municipales et ce qu'elles couvrent.

La communication interne sur les enjeux et actions relatives au projet de transition sera aussi développée.

## RAFRAÎCHIR LA VILLE ET PRÉSERVER LE CYCLE NATUREL DE L'EAU

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

Le changement climatique et le dérèglement du cycle de l'eau nécessitent d'adapter la ville pour limiter l'influence des épisodes de surchauffe, de sécheresses ou de fortes précipitations. La « Ville Nature » consiste à adapter notre territoire et notre cadre de vie à ces conditions. Les leviers mobilisés sont ceux de la gestion alternative des eaux pluviales, de la désimperméabilisation et végétalisation des sols. La Ville déploie une « trame de fraîcheur » par l'adaptation des espaces et bâtiments publics et en incitant et accompagnant les propriétaires privés dans leur adaptation. Dans chaque quartier, la Ville désimperméabilise des sites, notamment les cours d'école. La trame de fraîcheur sera aussi confortée par le maillage des trames verte et bleue.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ **3 démarches de concertation** pour la renaturation en 2024 : Quartier Saint-Espirit, école Jules Ferry et arrière tribune sud du stade Jean Dauger.

➤ **2 espaces désimperméabilisés et végétalisés** en 2024 : parvis du Crous et devant les gymnases à la Floride. Objectif de créer 7 espaces paysagers perméables dans les quartiers de Bayonne.

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Dans le cadre de l'élaboration de la trame de fraîcheur et en lien avec l'apaisement du quai Bergeret, la Ville a organisé une concertation à l'échelle du quartier de Saint-Espirit, sous la forme d'une balade urbaine et d'une réunion publique de restitution. Une concertation spécifique a également été organisée avec l'école Jules Ferry, autour du projet de renaturation de sa cour.

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

La cour de l'école Jules Ferry bénéficiera des travaux de renaturation en 2025. Les prochaines cours d'école à végétaliser seront arbitrées à travers l'établissement d'un tableau multicritères. Les écoles prioritaires pour 2025 sont les cours de J. Cavallès et celle de l'école maternelle des Arènes.

Les travaux de désimperméabilisation et

Une dernière concertation a concerné l'aménagement de l'arrière de la tribune sud du stade Jean Dauger.

Des études sont en cours pour créer de nouveaux squares et espaces verts, notamment la Vigilante, et la place Behotegui.

La Ville participe à l'élaboration du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Communauté Pays Basque.

végétalisation de l'arrière de la tribune sud de Jean Dauger, de la Place d'Albret (projet lauréat de la 3<sup>e</sup> édition du budget participatif) du quai et square Bergeret seront aussi entrepris en 2025.

Une concertation sera menée pour la création du square de la Vigilante.

FICHE-ACTION

15

## GÉRER DURABLEMENT LA RESSOURCE EN EAU

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

L'eau, menacée par sa surexploitation, l'imperméabilisation des sols et les effets du changement climatique, est une ressource en raréfaction et à protéger. Le plan municipal de sobriété en eau vise ainsi à réduire les consommations dans le patrimoine et les services de Bayonne, notamment les centres aquatiques qui sont d'importants consommateurs d'eau. Elle entend aussi impliquer ses habitants et ses entreprises à ses côtés.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEUR / CHIFFRE-CLÉ

➤ **-3%** de la consommation totale d'eau potable de la municipalité sur un objectif de **-10%**.

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Un déchloraminateur supplémentaire a été installé à la piscine des Hauts de Bayonne, permettant de réduire l'apport d'eau neuve journalière. Deux études de faisabilité sont en cours, pour réutiliser les eaux de renouvellement des bassins pour le lavage

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

Du côté des terrains de sport, la mise en œuvre d'un arrosage intelligent sur le terrain de sport Lauga sera expérimentée à l'été 2025, avec pour objectif de réduire de 20 à 30 % le volume d'eau utilisé.

des voiries, et pour alimenter les sanitaires en eau de pluie. À la piscine Lauga, c'est une électrovanne qui a été installée pour réduire la perte d'eau des pédiluves.

Afin d'identifier et de résorber les fuites d'eau sur le réseau, onze compteurs intelligents et communicants (flowbox) ont été installés sur 6 sites à risque.

Un forage a été réalisé au Centre Technique Municipal afin de pouvoir laver les véhicules avec de l'eau non potable.

Enfin, une étude est en cours pour installer des récupérateurs d'eau de pluie dans les écoles afin d'arroser les jardins pédagogiques.

D'autres études doivent être lancées pour étudier la possibilité d'utiliser les eaux de pluie collectées sur la salle Lauga et les gymnases Floride pour arroser les terrains de sport adjacents.

D'autres pistes sont à l'étude, notamment :

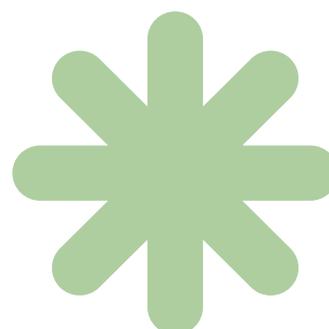
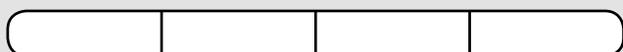
- remettre en service les captages d'eaux existants à la Floride et Belascain,
- récupérer l'eau du bassin de régulation pour arroser les terrains de sports de J. Dauger,
- poursuivre l'installation d'urinoirs sans eau,
- réintroduire l'eau rejetée par les analyseurs PH/chlore dans le circuit de filtration du centre aquatique,
- réduire l'alimentation en eau du lavoir Maubec.

FICHE-ACTION

16

## IDENTIFIER ET METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS POUR MIEUX ANTICIPER ET SURMONTER LES CRISES À VENIR

➤ CETTE ACTION DÉBUTERA PROCHAINEMENT

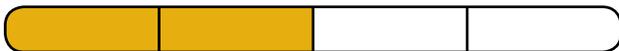


## AMÉLIORER LES FONCTIONNALITÉS ÉCOLOGIQUES DE L'ENSEMBLE DES MILIEUX

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

L'effondrement de la biodiversité, résultant des activités humaines via l'artificialisation et la destruction des milieux naturels, la surexploitation des ressources naturelles, le changement climatique, les pollutions ou l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, met en péril le fonctionnement des écosystèmes naturels et des sociétés humaines. La Ville de Bayonne est mobilisée pour accroître le niveau de conscience et de connaissance des citoyens sur les rôles-clés de la biodiversité, et protéger les espaces naturels qui constituent 40 % de son territoire. Cet objectif passe par l'élaboration et la mise en œuvre d'un panel de documents, soit sur le périmètre communal, soit à l'échelle de chaque site naturel, tel que la Plaine d'Ansot, les barthes de l'Urdains et d'Ilbarritz, les remparts.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ À redéfinir.

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

À l'échelle communale, la Ville travaille, via le schéma directeur des espaces publics, un plan paysage pour appréhender l'évolution et la transformation des paysages de manière prospective. Il a notamment vocation à reconnaître le rôle des haies, prairies et bosquets dans la ville. La Ville a aussi lancé l'élaboration d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), qui cartographiera les enjeux de biodiversité du territoire.

La Ville poursuit aussi la diffusion de sa « charte de l'arbre », adoptée en 2021, auprès des opérateurs privés.

À l'échelle des sites ciblés :

Le plan de gestion des remparts est en cours d'actualisation pour intégrer ce volet

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

L'Atlas de la Biodiversité Communale sera finalisé en 2027 et mis en œuvre jusqu'en 2038. Dans la continuité, Bayonne postulera au dispositif « Territoire Engagé pour la Nature » de l'Office Français de la Biodiversité, qui apporte un soutien dans la définition de plans d'action en faveur de la biodiversité.

Elle compte aussi élaborer une stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Dans la perspective de créer à horizon 2030 une Réserve Naturelle Nationale sur la Plaine d'Ansot, la Ville engagera une étude d'avant-projet sur 2024/2027 avant d'entrer dans la procédure de classement sur 2027/2030. La barthe d'Ilbarritz bénéficiera aussi d'un

paysages. Il intégrera aussi à terme un volet biodiversité.

Les plans de gestion de la plaine d'Ansot et des barthes de l'Urdains sont en cours de finalisation, pour une mise en œuvre dès le début d'année prochaine.

plan de gestion en fin d'année prochaine pour une mise en œuvre prévue pour 2026/2031.

Sur le volet animation, la Ville réalisera en 2025 un diagnostic de l'offre pédagogique en matière de biodiversité. Elle définira en parallèle une stratégie de communication et organisera des ateliers de sensibilisation « hors les murs ».



## PRÉVENIR LA DÉGRADATION DES MILIEUX, LUTTER CONTRE LES NUISANCES ET APAISER L'ESPACE PUBLIC

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

La qualité environnementale de notre territoire et notre qualité de vie sont impactées par des pollutions variées, de l'air, des sols et des eaux. Le bruit est une autre source de pollution. Pour agir contre ces pollutions, la Ville réalise des diagnostics pour mieux déterminer leurs sources et causes, met en œuvre des actions de sensibilisation des différents publics, et mobilise le levier réglementaire et répressif afin de faire disparaître les comportements néfastes.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ À redéfinir.

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

La Ville poursuit son action de sensibilisation et de verbalisation, engagée depuis plus de 15 ans, en matière de lutte contre le jet de déchets, l'abandon de déjections canines. Elle améliore ses équipements de tri pour favoriser les comportements vertueux.

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

En matière de pollution des sols et des eaux par les déchets, une cartographie des points sensibles sera réalisée pour suivre les indicateurs et le coût des interventions.

Un dispositif de vidéo-surveillance amovible va être mis en place, pour identifier les contrevenants.

La Ville souhaite renforcer les contrôles sur le tri des déchets. Elle compte pour cela créer en 2026 une équipe de médiation propreté pour accompagner les changements de comportement.

La définition et l'application de la charte Chantiers Propres pour les projets portés par la Ville ou ses partenaires devront permettre de réduire les nuisances.

FICHE-ACTION

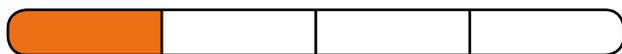
19

## AGIR POUR UNE MEILLEURE COHABITATION HUMAIN / ANIMAL EN VILLE

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

La nature en ville implique de penser un nouveau partage de l'espace public avec les animaux, qu'ils soient domestiques, liminaires ou sauvages. La Ville souhaite favoriser une cohabitation harmonieuse entre les habitants et les animaux domestiques, en leur réservant des espaces et en apaisant les conflits éventuels. Elle compte en revanche réduire la place qu'occupent les espèces invasives (moustiques tigres, frelons asiatiques, chenilles processionnaires) ou liminaires (rats, pigeons...). Enfin, elle vise à changer le regard des habitants sur la faune sauvage, invisible et pourtant essentielle, et présente sur notre territoire urbain.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

- Objectif : création de **7** espaces de cani-accueil
- Objectif : adoption d'**une charte sur l'animal en ville**

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

En vue de mettre en place un plan de cani-accueil, un document graphique répertoriant de nouvelles zones d'accueil à créer a été réalisé. Chaque zone sera subdivisée en « interdit »,

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

Dès le début du printemps, la Ville communiquera pour sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques pour lutter contre le frelon asiatique. Celles-ci consistent à identifier et détruire leurs nids primaires, ce

« tenus en laisse », « autorisés en liberté » avec un plan de signalisation et création d'un espace de liberté « clos » par zone.

Dans la lutte contre les moustiques tigres, la Ville a recruté une quarantaine d'habitants pour mener des actions de prévention. Ces derniers ont été formés pour savoir identifier un gîte larvaire, lieu de développement du moustique tigre. Leur mission consiste à informer leurs voisins et les sensibiliser aux gestes de prévention.

qui est sans dommages sur la biodiversité, contrairement à l'installation des pièges.

Concernant la surpopulation des pigeons et des rats, les zones à réguler seront identifiées en fonction des nuisances signalées et/ou identifiées.

Les méthodes acceptables seront ensuite sélectionnées (traitement avortif, tir, capture etc.).

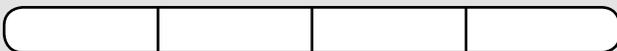


FICHE-ACTION

20

PERMETTRE UN ACCÈS DE TOUS AUX BESOINS ESSENTIELS ET ACCOMPAGNER LES SITUATIONS DE FRAGILITÉ

➤ CETTE ACTION DÉBUTERA PROCHAINEMENT



FICHE-ACTION

21

RENDRE ACCESSIBLE L'HABITAT À LA POPULATION LOCALE ET L'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIÉTALES

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

Cette action vise à répondre aux écueils de la très grande attractivité de notre territoire, principalement la hausse des prix immobiliers et l'inadéquation entre l'offre et la demande de logements. La Ville entend casser la logique actuelle de marché en actionnant différents leviers, complémentaires de ceux de la Communauté Pays Basque. La mixité de l'habitat sera renforcée par un travail partenarial avec les opérateurs de l'habitat, et prescriptif dans le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). La participation citoyenne sur les projets d'habitat doit être renforcée, et l'expérimentation de nouveaux modes d'habiter accompagnée. Une Analyse des Besoins Sociaux sera effectuée.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ **43%** de logements sociaux produits dans la construction neuve en 2023 (opération du Prissé). Objectif de **35%** de logements sociaux dans la production de permis de construire (y compris Bail Réel Solidaire et accession sociale).

## LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

2024 a été la première année d'application de la charte de mixité sociale avec les acteurs de la construction et de la réhabilitation. Cette charte vise à accroître la production de logements sociaux et en accession libre abordable, dans tous les quartiers. 4 projets ont été « chartés », représentant 295 logements (Darrigrand Alday, Porcelaine Bouygues, Maubec). Des projets sont aussi en cours dans le centre ancien.

## LES PERSPECTIVES 2025-2026

Une première évaluation des résultats de la charte est à venir. Elle pourra être enrichie, notamment d'éléments de typologie des Logements Locatifs Sociaux (LLS). Les directives de la charte seront inscrites dans le PLUi. La Ville entend aussi élaborer, sur le même modèle, une charte du bioclimatisme.

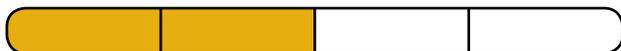


# FAIRE DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES UNE RÉALITÉ

## PRÉSENTATION DE L'ACTION

L'égalité entre les femmes et les hommes implique d'agir à tous les niveaux, et la loi implique les collectivités locales dans ce combat depuis 2014. La Ville de Bayonne œuvre pour améliorer l'égalité femmes-hommes autant en interne, en tant qu'employeur, qu'à travers son action publique, par des actions d'éducation et d'animation ainsi qu'à travers le levier financier.

## NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



## INDICATEUR / CHIFFRE-CLÉ

**➤ 600** agents municipaux formés à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

## LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

La Ville finalise son plan Égalité femmes-hommes. Elle conduit en parallèle des actions concrètes, notamment au travers de la mise en place d'un dispositif de signalement de harcèlement en interne et du dispositif national « Demandez Angela », pour lutter contre le harcèlement dans l'espace

## LES PERSPECTIVES 2025-2026

Le Plan Égalité femmes-hommes sera mis en œuvre autour de 3 axes :

- Égalité professionnelle
- Promouvoir l'égalité dans les politiques publiques portées par la Ville
- Communication égalitaire

public, les commerces et les cafés.  
La Ville a aussi rédigé son rapport annuel sur la situation professionnelle en matière d'égalité femmes-hommes, qui permet d'évaluer l'évolution de la situation depuis le début du mandat.

En matière de sensibilisation du grand public, la Ville est intervenue lors de la Journée internationale des droits des femmes (8 mars) et lors de la Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre). Pendant les Fêtes de Bayonne, elle s'est investie aux côtés du collectif Maïna, qui animait 2 stands de prévention contre les violences sexistes et sexuelles.



## AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DANS TOUS LES DOMAINES DE L'ACTION PUBLIQUE ET FAIRE CHANGER LE REGARD SUR LES DIFFÉRENCES

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

En France, 1 personne sur 7 de 15 ans ou plus est handicapée, représentant 14 % de la population soit près de 7 millions de personnes. Cette proportion augmente avec l'âge. Face au vieillissement de sa population, la Ville a engagé une démarche de projet avec les acteurs locaux du handicap qui poursuit 2 grandes finalités sur la période 2024-2026 :

- Favoriser l'accès des personnes en situation de handicaps à la citoyenneté
- Faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicaps dans la vie de la cité et sensibiliser les publics valides aux handicaps.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ Nombre de bâtiments mis aux normes : **86** sur **105 recensés** (soit un taux de réalisation de 82 %)

➤ Accessibilité des espaces publics :  
Traitement de **100% des priorités 1.**  
Traitement de **90% des priorités 2.**

## LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Le Conseil Municipal de février 2024 a approuvé le Plan Handicaps 2024-2026.

En 2024, les travaux suivants ont ainsi été réalisés :

- Dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) : traitement de bâtiments pour répondre à des problématiques spécifiques sur la base de remontées de terrain (ascenseur école des arènes et accessibilité WC du rez-de-chaussée, prise en compte des handicaps dans la reconstruction de l'école du Prissé, installation d'une barre de préhension à l'école Cavaillès, accessibilité salle Paul Bru (MVC St Etienne) et mise en conformité d'un bureau et sanitaires en mairie pour l'accueil d'un agent en fauteuil).
- Dans le cadre du Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) : mise en place de systèmes sonores de traversées piétonnes et installation de bandes podotactiles. Mise en accessibilité du Pont blanc (et donc de la Plaine d'Ansot) pour les vélos couchés, création d'une traversée piétonne dans la continuité de la rue Bourgneuf.
- Accessibilité numérique : l'accessibilité de l'application Bayonne ma Ville est affinée avec un usager test.

## LES PERSPECTIVES 2025-2026

La Ville poursuit la mise en œuvre des actions du Plan Handicaps :

- Pour l'Ad'AP : adaptation des bâtiments pour des problématiques spécifiques en fonction des remontées de terrain
- Pour le PAVE : finalisation du traitement des priorités 2 (4 axes). Le traitement des priorités 3, 4 et 5 se fera en fonction des opportunités de travaux. La traversée sécurisée de la rue Maubec pour aller de la place de la République vers le Pôle de la gare est prévue en 2025.
- Pour l'accessibilité numérique : déploiement de la plateforme Ellioz Connect.



## RENFORCER LA PARTICIPATION ET LE POUVOIR D'AGIR DES CITOYENS DANS L'ÉVOLUTION DE LA VILLE

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

La Ville de Bayonne souhaite associer ses habitants à chaque étape de la conduite de son Projet TES. Cette participation doit donner du pouvoir d'agir aux citoyens afin qu'ils deviennent co-acteurs de la transition. La Ville mobilise ses différents dispositifs de participation : Budget participatif, Conseils de quartiers, plateforme numérique L'Atelier Citoyen, concertations thématiques, Commissions extra-municipales...

## NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ **3<sup>e</sup>** édition du Budget Participatif et **15** projets lauréats.

➤ **4** nouvelles feuilles de route adoptées par les Conseils de quartiers et **20** axes de travail.

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

La 3<sup>e</sup> édition du Budget Participatif, doté d'une enveloppe de 300 000 €, a vu 90 projets déposés et 15 d'entre eux lauréats suite au vote des habitants au mois de novembre.

Les nouveaux Conseils de quartiers ont été installés et ont adopté leur feuille de route, structurée autour de 20 axes de travail.

Plusieurs concertations thématiques ont été réalisées :

- aire de jeu du Polo-Beyris,
- concertation sur le projet, d'aménagement Rive droite-Adour (en partenariat avec la Communauté Pays Basque),
- aménagement de la zone arrière de la tribune sud de Jean Dauger,
- zones d'Accélération des Énergies Renouvelables,
- aménagement du quai Bergeret,
- trame de fraîcheur à Saint-Esprit,
- projet scientifique, culturel, éducatif et social de la médiathèque,
- refonte des Halles,
- étude de mobilité au Séqué (en partenariat avec le Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour).

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

Les 15 projets lauréats du budget participatif seront mis en œuvre à partir de 2025.

Les Conseils de quartiers entreront dans la phase de mise en œuvre opérationnelle de leur feuille de route.

De nouvelles concertations thématiques seront organisées :

- La Vigilante
- Place du Prissé
- Aménagement des espaces publics du quartier Séqué 3.

## ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE MODE DE VIE ET DE CONSOMMATION

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

Le développement des comportements et pratiques durables parmi les citoyens fait appel aux acteurs associatifs, pivots dans la relation entre la collectivité et la société civile. Bayonne souhaite accompagner ses associations dans leur transition écologique, les aider à porter les sujets écologiques auprès de leurs membres et à travers leurs projets. Cela passe par une animation municipale spécifique (à travers le centre de ressources « Bayonne Asso », le Forum des Associations, des soirées dédiées...), le développement d'un programme d'animations autour de la transition écologique à destination du grand public, et spécifiquement à destination des enfants et jeunes.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEUR / CHIFFRE-CLÉ

➤ **5 jardins familiaux et partagés** participant au réseau des jardins.

➤ **917** élèves bénéficiaires d'animations pédagogiques sur la transition écologique et solidaire

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

La Ville a conduit une enquête auprès des associations sportives, afin de recueillir leur regard sur la création d'une charte des bonnes pratiques écoresponsables et le conditionnement de l'attribution des subventions à la mise en place d'actions en faveur de la transition écologique. Les associations ont exprimé une attente forte d'accompagnement sur ces sujets.

Un réseau de jardins partagés s'est formé, animé par l'association Bio Divers Cité et avec le soutien de la Ville. Il contribue au développement de la transmission de savoirs en matière de jardinage entre citoyens. Il leur permet de s'entraider, via des chantiers participatifs, et de bénéficier de conseils de jardinage.

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

L'enquête réalisée auprès des associations sportives va servir de base pour élaborer une charte des événements écoresponsables (lien avec la FA 27).

L'animation du réseau des jardins est poursuivie.

Un plan d'action pour réduire le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires sera réalisé et mis en œuvre à l'issue du diagnostic.

Les jeunes seront associés à la mise en œuvre de leurs projets lauréats au budget participatif.

La sensibilisation auprès des jeunes générations se poursuit, avec des animations pédagogiques dans les écoles (cycle de l'eau, biodiversité, alimentation), des actions sur le gaspillage alimentaire dans les 14 restaurants scolaires.

Enfin, la 3<sup>e</sup> édition du budget participatif a consacré 50 000 € de son budget pour les projets portés par les jeunes de moins de 25 ans. Le vote pour les projets était également ouvert à partir de 9 ans.



## DÉVELOPPER UN SYSTÈME ALIMENTAIRE LOCAL DE QUALITÉ

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

Le secteur agroalimentaire représente un enjeu-clé pour la transition écologique, à la croisée des questions de biodiversité, des ressources et du climat. Bayonne, en tant que commune, peut principalement agir à travers sa compétence sur la restauration collective publique, mais peut aussi accompagner le changement des pratiques alimentaires des citoyens par des actions de sensibilisation et d'animation. Enfin, elle peut mobiliser le levier foncier pour favoriser l'agriculture urbaine et devenir une « ville nourricière ».

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ **66%** de produits bio dont **52%** sont locaux en restauration collective publique.

➤ **1 repas végétarien** hebdomadaire. Objectif : **2 repas** végétariens hebdomadaires dès 2025.

### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Dans le domaine de la restauration collective, le taux de produits bio (66 %) et locaux (52 %) est maintenu, ainsi que le repas hebdomadaire végétarien. En partenariat avec Bil Ta Garbi, la Ville déploie un dispositif

### LES PERSPECTIVES 2025-2026

En 2025, le marché de fournitures de la restauration scolaire va être renouvelé. Ce sera l'occasion de réaffirmer l'engagement pour le maintien d'un haut taux de produits bio et locaux dans les assiettes, mais aussi

de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles.

Afin de faciliter l'adoption de nouvelles habitudes alimentaires dans les cuisines, des visites ont été organisées pour les personnels des écoles chez les producteurs.

La Ville soutient la SCIC Légume Pro, qui approvisionne les cuisines de la restauration collective publique avec leurs légumes. Cette année, le permis de construire a été obtenu, afin de déménager (avenue du Capitaine Resplandy) et agrandir la légumerie, y adosser une conserverie et un espace de surgélation et de maturation.

Enfin, la Ville est en train d'identifier des sites sur l'espace public propices pour la plantation de vergers, dans l'esprit de reconnecter les habitants à la terre et à ses produits.

de passer d'un à deux repas végétariens hebdomadaires.

Les différents publics de la restauration scolaire, en premiers lieux les personnels et les familles, seront mobilisés dans le cadre d'une concertation sur le « mieux produire et mieux manger ».

La collecte des biodéchets sera mise en place progressivement dans les écoles, ainsi que sur les marchés (notamment les Halles) afin d'être valorisés.

La « ville nourricière » prendra progressivement forme, à travers la mise en œuvre du Schéma Directeur des Espaces Publics (SDEP), qui intégrera des vergers, paysages comestibles et jardins partagés ou familiaux.



## RÉDUIRE L'IMPACT DES ÉVÈNEMENTS BAYONNAIS EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

La transition écologique et solidaire implique de réduire les impacts socio-environnementaux des grands événements bayonnais, à 80 % organisés en régie. Il s'agit aussi d'accompagner les organisateurs d'événements (sportifs, festifs, culturels) dans cette dynamique, et d'en faire des promoteurs des changements de comportement.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

➤ À redéfinir.

## LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Une consultation a été réalisée auprès des associations sportives, sur le développement d'une charte des manifestations écoresponsables.

Une enquête sur l'empreinte carbone des participants aux Fêtes de Bayonne a été réalisée.

Un état des lieux est en cours pour optimiser la collecte et le tri des déchets dans les bâtiments municipaux et lors des événements.

Plusieurs mesures ont été déployées pour réduire l'impact environnemental de l'événementiel : installation d'urinoirs sans eau, réduction des impressions papier, valorisation des produits locaux et circuits courts, ajout d'un indicateur environnemental dans les critères de notation des marchés publics, réflexion globale sur le dimensionnement des animations.

## LES PERSPECTIVES 2025-2026

La charte sur les manifestations écoresponsables sera mise en application en 2025. Elle sera accompagnée d'un guide de bonnes pratiques pour en faciliter l'appropriation des actions par les associations.

Un travail sur la réduction de l'impact environnemental des Fêtes de Bayonne sera réalisé en 2025. Les volumes de déchets triés seront aussi quantifiés. Une réflexion est à mener pour impliquer l'ensemble des acteurs (cafetiers, restaurateurs, peñas, forains, ambulants) dans cette démarche.

La lutte contre les incivilités en matière de propreté des espaces publics, traitée dans une autre action, s'appliquera aux événements bayonnais.



## FAIRE ÉVOLUER LES ESPACES PUBLICS POUR FAVORISER LE BIEN-VIVRE

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

L'aménagement de l'espace public est un levier incontournable pour atténuer le changement climatique et s'adapter à ses effets, car il est au carrefour de nombreux enjeux (biodiversité, mobilité, bâtiment, pratiques urbaines, inclusion, cohésion sociale...). Depuis plusieurs années, la morphologie de Bayonne évolue, dans une reconquête des espaces publics. Cette action vise à se doter d'un cadre commun et cohérent pour penser et développer ses espaces, à travers un Schéma Directeur des Espaces Publics (SDEP), qui s'articule avec toutes les politiques publiques intervenant dans l'aménagement communal.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEUR / CHIFFRE-CLÉ

➤ Objectif : adoption du **SDEP**.

### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Le SDEP est en cours d'élaboration : ses objectifs politiques ont été validés, le diagnostic et les orientations stratégiques sont en cours de définition. Huit réunions de coordination ont été réalisées, dans chaque secteur de la ville.

### LES PERSPECTIVES 2025-2026

Une étude « esprit des lieux » sera réalisée. Son objectif consiste à dégager des lignes directrices pour permettre à la Ville de se doter d'une « identité » forte en matière d'espaces publics et les harmoniser sans les uniformiser.

Le SDEP sera adopté en milieu d'année 2025.



## AGIR POUR GARANTIR LA BONNE SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

Différentes politiques publiques communales contribuent à la santé et au bien-être des citoyens. Les identifier, les évaluer et les valoriser dans un document unique, le Plan Municipal de Santé, est l'objet de cette action. Ce Plan accorde une place importante à la santé préventive, grâce à des actions dans les domaines de l'alimentation, de la santé mentale, du sport et de l'activité physique (en lien avec le Plan Sport Santé et Bien-Être 2021-2025). Il dispose d'un volet interne, afin d'améliorer la qualité de vie au travail des agents de la Ville.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEUR / CHIFFRE-CLÉ

➤ Adoption du **Plan Municipal de Santé**.

### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

Le Plan Municipal de Santé a été adopté au Conseil Municipal de février 2024 et est entré dans sa phase de mise en œuvre : 16 actions ont été priorisées pour 2024. Un bilan annuel a été réalisé.

### LES PERSPECTIVES 2025-2026

Le bilan 2024 permet de définir des priorités d'action pour 2025.

Ce bilan et ces priorités seront enrichis par un travail de la sous-commission « Handicaps et Inclusion » de la Commission Extra-Municipale « Lutte contre les discriminations ».

## FAIRE VIVRE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

### PRÉSENTATION DE L'ACTION

Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient. Notre identité est une chance pour faire advenir un nouveau récit collectif, vers une trajectoire plus durable et soutenue par le plus grand nombre. Bayonne présente une riche identité locale, qui s'appuie sur ses racines basque et gasconne, son patrimoine matériel (nature et architectural) et immatériel (ses traditions, sa culture). Cette identité a été reconnue par le label « Ville d'Art et d'Histoire » depuis 2011 qu'il s'agit de renouveler. Le Plan Euskara promeut l'essor de la langue basque dans la vie du quotidien.

### NIVEAU DE PROGRESSION DE L'ACTION



### INDICATEURS / CHIFFRES-CLÉS

- **Plan Euskara** adopté.
- Objectif : **renouvellement label VAH** en 2025

#### LES ACTIONS CONDUITES EN 2024

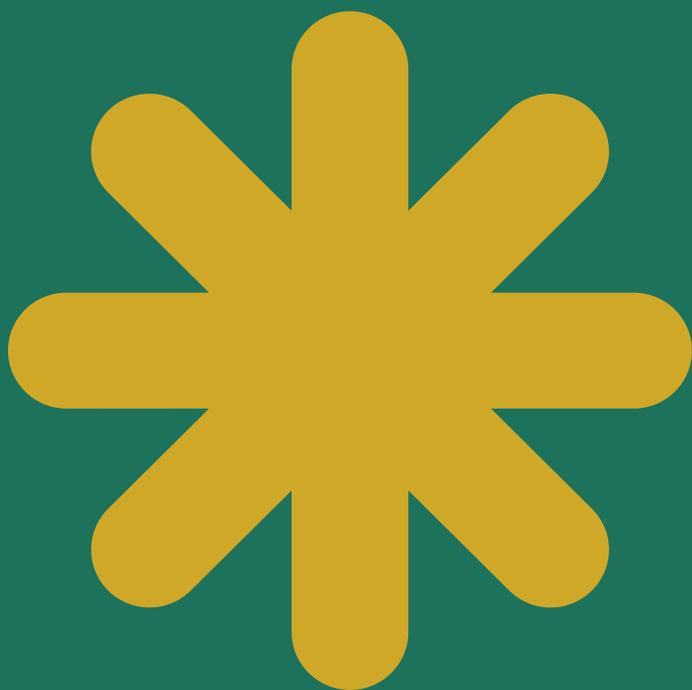
Le Plan Euskara a été adopté en février 2024. Il présente trois objectifs :

- 1/ favoriser les apprentissages,
- 2/ développer la présence de la langue basque dans la communication municipale,
- 3/ promouvoir la langue basque à travers les actions culturelles.

Le renouvellement du label « Ville d'Art et d'Histoire » (VAH) a requis la rédaction du bilan décennal sur la période 2012-2022, puis l'élaboration d'un dossier pour la nouvelle période 2025-2035, pour passage en commission régionale du patrimoine et de l'architecture en fin d'année.

#### LES PERSPECTIVES 2025-2026

Le renouvellement de la convention « Ville d'Art et d'Histoire » entre la Ville de Bayonne et le Ministère de la Culture sera signé en 2025.



Bayonne\*  
BAIONA-PAYS BASQUE